

Plan de relance économique de Montréal

# Une impulsion pour la métropole : agir maintenant

Juin 2020





## Mot de la mairesse

### Agir maintenant

Je suis fière de vous présenter la première phase de notre ambitieux plan de relance économique de Montréal. Ce plan propose des mesures concrètes et immédiates pour soutenir l'écosystème économique montréalais, afin d'assurer une reprise économique rapide. Il met également la table pour des gestes structurants qui favoriseront une économie verte, résiliente et inclusive.

Entreprises, organisations, travailleuses et travailleurs, tous ont été affectés par les effets de la pandémie de la COVID-19. C'est pourquoi, dès le début de cette crise, la Ville de Montréal a agi en soutenant rapidement nos entreprises et en mettant en place des mesures d'urgence pour aider

les PME, les commerces, les industries créatives et culturelles, le secteur de l'habitation et celui de l'économie sociale à traverser cette période trouble.

### Moteur économique

Alors que la vie économique reprend graduellement son cours, nous continuerons d'intervenir au cœur de la relance, pour accompagner les acteurs économiques de Montréal. Il y a urgence d'agir pour redonner à l'économie de la métropole, le moteur économique du Québec, toute sa vigueur. Il est important de mettre en place des mesures et des actions pour aider les entreprises, les organisations et l'ensemble de l'écosystème à se relever.

C'est pour cette raison que la Ville de Montréal mobilise tous ses services et utilise tous les outils à sa disposition afin de favoriser le redémarrage et la relance des activités. Le plan de la Ville de Montréal est ambitieux, tout en étant respectueux de ses moyens et de ses pouvoirs. Les projets d'infrastructures, de transport, d'habitation, les processus d'approvisionnement, la fiscalité, de même que les mesures de soutien à l'écosystème économique, sont tous des leviers cruciaux pour permettre une relance économique durable.

## **Réussir ensemble**

Pour trouver des solutions adaptées à une nouvelle réalité économique, nous travaillons en collaboration constante avec nos partenaires. J'en profite pour remercier celles et ceux qui nous ont fait part en tout temps de leurs besoins réels, en premier lieu les membres de notre comité d'experts économiques et de notre comité consultatif, dont les contributions ont été fort pertinentes. Je souligne bien sûr la précieuse collaboration des employés de la Ville de Montréal, et je remercie les gouvernements du Québec et du Canada pour le soutien accordé à notre économie pendant la crise.

Pour réussir la relance, la mobilisation et la collaboration de tous les actrices et les acteurs de l'économie montréalaise sont primordiales. Tout comme l'est le soutien des gouvernements. Ensemble, par cet engagement collectif, nous réussirons à relancer et transformer l'économie de Montréal.



## **Valérie Plante**

Mairesse de Montréal



## **Mot de l'élu responsable du développement économique et commercial et du design**

### **Un plan immédiat en réponse à une crise sanitaire et économique inédite**

Montréal traverse une crise sanitaire et économique sans précédent. Après avoir connu des années de croissance économique et de l'emploi exceptionnelles, l'économie de la métropole plonge en récession.

En effet, la pandémie de la COVID-19 a forcé le gouvernement du Québec à décréter la fermeture de toutes les entreprises et de tous les commerces non essentiels le 24 mars 2020 afin de limiter la propagation du virus. Montréal, en raison de la densité de sa population et de son activité économique, est l'épicentre de cette pandémie.

Durant la crise, la Ville de Montréal a été proactive et a mis en place plusieurs mesures d'urgence pour soutenir le secteur de l'habitation, la culture, les personnes issues de la diversité et l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Elle a aussi mis en place des mesures afin d'aider les entreprises et l'ensemble de l'écosystème à traverser cette période difficile. On peut penser, parmi les multiples initiatives, à la ligne Affaires Montréal ou aux projets pour faciliter le virage numérique et la livraison urbaine des commerces. Bien entendu, toutes ces mesures ont été complémentaires aux autres efforts de sauvetage des gouvernements du Québec et du Canada.

Maintenant que la reprise des activités économiques s'amorce graduellement, il faut agir rapidement pour aider les organisations et l'économie montréalaise à se relever. De plus, avec le haut degré d'incertitude, notamment quant à la durée de la pandémie et à ses conséquences sur l'économie, des mesures à court terme sont essentielles, tout en se laissant la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en place des mesures de relance à moyen terme.

Il est important d'agir rapidement et de façon ciblée pour maximiser l'effet des mesures de relance sur l'économie. Comme présenté dans le dernier rapport sur les signes vitaux de Montréal, rappelons que nous n'avons pas tous bénéficié également de l'essor économique

exceptionnel qu'à connu Montréal dans les dernières années<sup>1</sup>. Assurons-nous que la relance économique soit autant sous le signe de la résilience, de la transition écologique et de la solidarité sociale. La crise actuelle a fait la démonstration de l'importance de miser sur ces valeurs et orientations.

Cette première phase de plan de relance économique est le fruit d'une grande mobilisation. Dans les dernières semaines, nous avons consulté des partenaires, parmi lesquels des chercheuses et des chercheurs, des économistes, des associations, des chambres de commerce, des entrepreneuses et des entrepreneurs, des commerçantes et des commerçants et des partenaires de tous les milieux (culturel, habitation, etc.). Elle a aussi mis en place un comité d'experts économiques et un comité consultatif. Tous ont été mis à contribution pour renforcer le moteur économique du Québec.

Ce plan présente des mesures concrètes et ciblées pour apporter un soutien immédiat à l'économie de la métropole durant cette période de reprise graduelle des activités économiques.



## **Luc Rabouin**

Maire d'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Élu responsable du développement économique et commercial et du design

---

<sup>1</sup> Étude de Fondation du Grand Montréal, réalisée par l'Institut du Québec : *SigneVitaux<sup>MD</sup> du Grand Montréal 2020 - Portrait de 2000 à 2019* (juin 2020)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot de la mairesse</b> .....	<b>2</b>
<b>Mot de l'élu responsable du développement économique et commercial et du design</b> .....	<b>4</b>
<b>Faits saillants</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Une crise sanitaire et économique sans précédent</b> .....	<b>10</b>
1.1 Montréal : une performance économique record avant la crise .....	11
1.2 Montréal : particulièrement touchée par la crise au Québec .....	12
1.3 Un haut degré d'incertitude à court terme et une transformation de l'économie à plus long terme .....	16
<b>2. Les enjeux économiques de Montréal dans le cadre de la COVID-19</b> .....	<b>18</b>
<b>3. Des leviers, projets et outils pour la relance</b> .....	<b>22</b>
3.1 Une approche à court, à moyen et à long terme .....	23
3.2 Un effort sans précédent au service de la relance .....	23
Une relance par des investissements dans les infrastructures .....	24
Des incitatifs financiers pour les investissements privés .....	35
Une approche d'approvisionnement responsable .....	38
Une fiscalité au service de la relance .....	38
Une réglementation qui s'adapte .....	41
<b>4. Mesures de soutien à l'écosystème : une impulsion par des actions</b> .....	<b>43</b>
4.1 Démarche .....	44
4.2 Principes directeurs .....	46
4.3 Objectifs .....	47
4.4 Des mesures de soutien immédiates à l'écosystème .....	48
Axe 1 : Mettre le commerce au cœur de la relance (5,6 M\$) .....	48
Axe 2 : Aider les entrepreneur.euses à faire des affaires autrement (4,8 M\$) .....	55
Axe 3 : Réinventer le développement économique du territoire (10,5 M\$) .....	59
Axe 4 : Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé (1,1 M\$) .....	64
<b>Conclusion</b> .....	<b>70</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>71</b>

## Faits saillants

### De la crise sanitaire à la crise économique

Montréal traverse une crise sanitaire et économique sans précédent. Cette première phase du plan de relance économique est établie en fonction d'un horizon de six mois et vise à soutenir l'économie de Montréal au moment où s'amorce l'ouverture des activités économiques, tout en posant des gestes structurants pour une relance à long terme, plus résiliente, inclusive et durable.

Ce plan vise trois objectifs : stabiliser et soutenir l'économie à court terme, réinventer le développement économique de la métropole et mobiliser tous les partenaires pour que ce développement soit vert et inclusif.

### Les enjeux de l'économie de Montréal dans le cadre de la COVID-19

À court terme, dans le cadre de la COVID-19, l'économie de Montréal devra faire face à plusieurs enjeux, dont :

- la fragilisation des commerces et des industries culturelles et créatives
- l'endettement des entreprises et l'importance de transformer les modèles d'affaires
- l'adaptation des aménagements urbains, des transports et de la mobilité
- la perturbation des chaînes de valeur et de l'approvisionnement
- le renforcement du positionnement économique de Montréal à l'international
- l'adaptation de la main-d'œuvre et de l'environnement de travail
- l'importance grandissante des données stratégiques, de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information

### Les services, outils et actifs de la Ville de Montréal au service de la relance

Pour donner une véritable impulsion à l'économie, la Ville de Montréal mise sur une approche intégrée et met à contribution tous les leviers dont elle dispose.

La Ville de Montréal mise sur la réalisation de projets d'infrastructure (en transport en commun et actif et autres projets structurants), de projets innovants et structurants de logements

abordables, de réfection et d'amélioration de son réseau d'eau ainsi que de projets pour la culture et l'industrie touristique.

De plus, plusieurs incitatifs financiers pour les investissements privés dans les secteurs du commerce, de l'économie sociale, du bâtiment durable et de la réhabilitation des terrains contribuent à cet effort de relance.

La Ville de Montréal lance également un chantier afin d'optimiser ses processus d'approvisionnement pour favoriser l'achat local et responsable.

Puisque la fiscalité est un puissant outil de développement économique, la Ville de Montréal a annoncé un report du versement des taxes foncières et du versement des cotisations des Sociétés de développement commercial (SDC). Elle analyse également d'autres avenues pour offrir des allègements fiscaux.

Enfin, la Ville de Montréal prévoit concevoir, à très court terme, des solutions d'aménagement du domaine public sur les artères commerciales afin d'y intégrer et d'y organiser la conception d'espaces de consommation et de ventes extérieurs.

## **Mesures de soutien à l'écosystème : une impulsion par des actions concrètes**

Afin de bien soutenir l'écosystème, la Ville de Montréal met en place 20 mesures, qui représentent un investissement total de près de 22 M\$ répartis en quatre axes.

Dans l'axe **Mettre le commerce au cœur de la relance**, 5,6 M\$ sont mobilisés afin de stimuler la vitalité des artères commerciales et de soutenir les commerçant.es. Les mesures visent aussi à soutenir les efforts pour accompagner les commerces dans le cadre de la reprise de leurs activités ainsi qu'à développer des projets structurants centrés sur l'expérience client et la distanciation physique.

Dans l'axe **Aider les entrepreneur.euses à faire des affaires autrement**, ce sont 4,8 M\$ qui sont consacrés à favoriser l'entrepreneuriat, notamment en accompagnant les PME endettées ou encore celles qui souhaitent transformer leur modèle d'affaires. Les mesures viennent également soutenir les jeunes pousses (*start-ups*) et les entreprises d'économie sociale.

Le territoire, l'un des principaux actifs d'une ville, est un puissant levier pour stimuler la relance économique. L'axe **Réinventer le développement économique du territoire** met de l'avant 10,5 M\$ afin de mettre à profit les actifs stratégiques du territoire et de soutenir les possibilités de synergie pour catalyser la transition de l'économie vers une économie plus verte et circulaire. En plus de miser sur le développement et la décontamination de l'est de Montréal

ainsi que sur la mise en place de projets structurants, la Ville de Montréal mettra sur pied de nouveaux programmes d'appui à l'investissement durable.

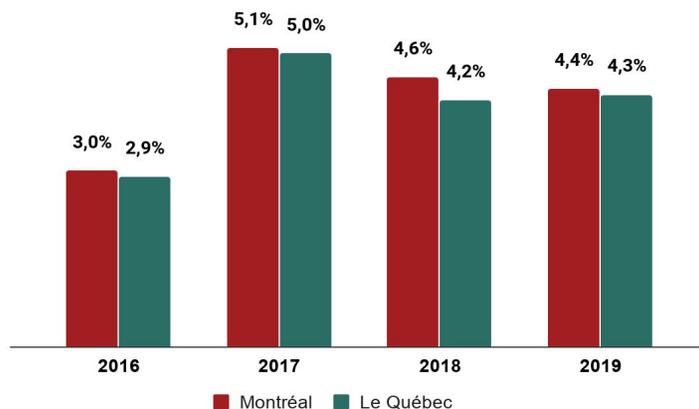
Enfin, dans l'axe **Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé**, 1,1 M\$ permettra de soutenir et de coordonner les initiatives les plus porteuses de l'écosystème du développement économique dans le contexte actuel, notamment en ce qui a trait au positionnement économique international, à la création et au partage de données stratégiques, ainsi qu'à l'adaptation de l'offre de formation afin de faciliter la réaffectation des travailleurs.

# **1. Une crise sanitaire et économique sans précédent**

## 1.1 Montréal : une performance économique record avant la crise

À la veille de la crise économique liée à la pandémie de COVID-19, l'agglomération de Montréal connaissait une performance économique record. Affichant une hausse du PIB nominal de 4,4 % en 2019, Montréal enregistrait une croissance économique supérieure à celle de la province. Le marché du travail de l'agglomération de Montréal se démarquait également par l'atteinte du nombre record de 1 117 100 Montréalais.es en emploi et par un taux de chômage de 7,0 % en février 2020<sup>2</sup>.

Graphique 1 : Croissance économique (PIB nominal)



Source : Desjardins, Études économiques, novembre 2019, données pour l'agglomération de Montréal.

Cette performance économique se ressentait également avec le rayonnement économique de la métropole et l'attraction des investissements directs étrangers. Plusieurs facteurs et atouts jouent un rôle important dans la prospérité de la métropole, notamment son réseau d'établissements d'enseignement supérieur, sa diversité et ses grappes industrielles. En effet, la diversité sectorielle de l'économie de Montréal (et donc la présence de grappes industrielles) a été un facteur clé de la résilience de Montréal durant la Grande Récession.

L'agglomération montréalaise compte pour plus de 25 % des emplois et pour 35 % du PIB du Québec<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec

## 1.2 Montréal : particulièrement touchée par la crise au Québec

L'arrêt des activités économiques non essentielles et les mesures sanitaires et de distanciation physique ont eu des répercussions économiques importantes à Montréal, entre autres en raison de la forte concentration urbaine et de la grande densité de population, tel qu'il est expliqué dans le rapport du comité d'experts économiques<sup>4</sup>. Cette densité et plusieurs autres particularités de Montréal, notamment la concentration de secteurs vulnérables, l'importance du tourisme et l'étendue du système de transport en commun, appellent à des mesures immédiates et ciblées pour soutenir sa relance.

L'agglomération de Montréal, qui compte près de 50 % des cas liés à la COVID-19, est l'épicentre de la crise sanitaire. C'est d'ailleurs ce qui explique que la reprise des activités est plus lente et graduelle dans la métropole par rapport au reste du Québec. Cette situation affecte également la confiance de la population québécoise et Montréal devient ainsi moins attrayante pour le tourisme.

Le marché du travail est directement et lourdement touché par la crise. D'une part, il y a eu une réduction importante des heures travaillées, ce qui a eu des répercussions immédiates sur la production. D'autre part, la mise sur pause de l'activité économique a provoqué de nombreuses mises à pied, faisant grimper le taux de chômage à 18,2 % dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal en avril 2020. La reprise graduelle des activités a ensuite fait passer le taux de chômage à 15,2 % en mai 2020<sup>5</sup>, un taux qui demeure largement supérieur à celui de 4,8 % enregistré avant la crise, soit en février 2020.

Toutes les industries ressentent les effets de cette crise. Il est déjà possible de constater que certaines d'entre elles ont plus de facilité à s'adapter, notamment par l'adoption du télétravail et la numérisation de leurs opérations. C'est le cas, par exemple, des services professionnels. D'autres industries sont, pour leur part, frappées plus durement étant donné l'impossibilité de poursuivre leurs activités économiques tout en respectant les consignes sanitaires. Des secteurs ont présenté des vulnérabilités marquées relativement à cette crise.

---

<sup>4</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (mai 2020)

<sup>5</sup> Statistique Canada

- Le **commerce de détail** est très important pour l'économie de Montréal. Son activité représente 10 % de l'emploi (2016)<sup>6</sup> et 4,1 % du PIB (2017)<sup>7</sup> de l'agglomération de Montréal. Les artères commerciales et le commerce sont également cruciaux pour l'attractivité des quartiers, le rayonnement de Montréal, la qualité de vies des Montréalais.es et le développement économique de la métropole. C'est un secteur particulièrement vulnérable en raison de la fermeture obligatoire de la presque totalité des commerces durant le confinement et des enjeux sanitaires liés à leur réouverture en raison de la concentration géographique de ces activités et de la proximité avec la clientèle que cela implique.
- Les **industries de l'hébergement, des services de restauration, des arts, des spectacles et des loisirs**, qui peuvent être considérées comme le cœur de l'identité culturelle de Montréal, représentent 10,5 % des établissements d'affaires (2018) et 8,5 % des emplois (2016) dans l'agglomération de Montréal<sup>8</sup>. Ces secteurs sont parmi les plus vulnérables de l'économie étant donné l'incertitude quant à leur réouverture, au maintien de l'interdiction des grands rassemblements et à leur dépendance à l'égard de l'achalandage des résident.es et des touristes.

D'autres industries ont également été durement frappées par cette crise. C'est notamment le cas des secteurs manufacturier (notamment l'aérospatiale), de la construction, du commerce international et du tourisme.

Bien que les répercussions de la pandémie se fassent sentir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal, certains secteurs géographiques connaissent des effets qui leur sont propres.

- Le centre-ville constitue un secteur économique important pour Montréal. C'est une zone à forte concentration d'emplois (3,5 emplois recensés par habitant alors que ce ratio est de 0,6 pour l'agglomération<sup>9</sup>) ; l'activité économique y est fortement densifiée, diversifiée et marquée par une grande présence d'emplois propices au télétravail<sup>10</sup> (55 % des emplois au centre-ville sont liés à ces secteurs d'activité alors que cette part s'établit

---

<sup>6</sup> Statistique Canada

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec

<sup>8</sup> Statistique Canada, Registre des entreprises et Recensement de la population de 2016

<sup>9</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

<sup>10</sup> Il s'agit des industries culturelles, de la finances et assurances, des services professionnels, des services administratifs et des administrations publiques (codes 51, 52, 54, 55, 56 et 91 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord).

à 32 % pour l'agglomération<sup>11</sup>). Le rapport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et du Partenariat du Quartier des spectacles de Montréal (dans le cadre du comité consultatif de la Ville de Montréal<sup>12</sup>), et le rapport des experts économique rappellent l'importance de cette zone. L'adoption massive du télétravail ainsi que l'absence des étudiants et des touristes perturbent directement la capacité du centre-ville à redémarrer pleinement son activité économique<sup>13</sup>.

- Les régions à l'est et à l'ouest du centre de Montréal sont entre autres marquées par une plus forte concentration des activités manufacturières. En effet, les emplois en fabrication sont principalement concentrés dans les secteurs industriels dans l'ouest de l'île, région qui regroupe 50 % des emplois manufacturiers de Montréal (Saint-Laurent, Dorval, Lachine et Pointe-Claire), et dans l'est de Montréal (Anjou, Montréal-Est et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles). Les règles sanitaires ont affecté la productivité de ces établissements et il existe des enjeux en matière de mobilité des travailleurs pour ces endroits.

Cette crise a également exacerbé les inégalités sociales, entre autres en touchant de façon plus marquée les emplois les moins bien rémunérés et les secteurs géographiques moins bien outillés pour faire face à ce genre de crise<sup>14</sup>. Les effets de la crise économique sont donc plus importants pour certains groupes de la population. Les données et les informations complètes sur tous les effets économiques et sociaux de la crise ne sont pas encore accessibles. Ces questions seront traitées par un comité spécifique, et des mesures spécifiques seront mises en place pour y répondre.

---

<sup>11</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

<sup>12</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020)

<sup>13</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (mai 2020) et Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020)

<sup>14</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (mai 2020)

**La Ville de Montréal agit directement pour soutenir, appuyer et accompagner les personnes issues de la diversité confrontées à des discriminations notamment sur la base de leur origine, de la couleur de leur peau, ou de leur lieu de naissance**

Les personnes issues de la diversité<sup>15</sup> sont des atouts pour le développement économique, l'innovation et la transition écologique de la métropole. La Ville agit directement pour soutenir, appuyer et accompagner les personnes issues de la diversité.

La Ville de Montréal met en place des mesures concrètes, qui consistent notamment à :

- déployer un accompagnement de proximité pour les Montréalais.es issus de la diversité qui possèdent un fort potentiel entrepreneurial et qui souhaitent passer à l'action ;
- renforcer l'accès au microcrédit pour les entrepreneur.euses issus de la diversité qui souhaitent utiliser la voie de l'entrepreneuriat comme levier pour une autonomisation financière ;
- prioriser les actions destinées à favoriser la réaffectation professionnelle des travailleur.euses et des chercheur.euses d'emploi issus de la diversité qui ont été fragilisés par la crise.

Par ailleurs, la Ville de Montréal est déjà activement engagée à :

- mettre en place les mesures nécessaires afin de lutter contre le racisme et la discrimination systémiques ;
- créer un poste de Commissaire dont le premier mandat sera d'élaborer une réponse transversale, cohérente et pérenne en matière de lutte au racisme et à la discrimination systémiques, touchant l'ensemble des unités de la Ville ;
- réviser la stratégie et adopter un plan directeur pour l'équité, la diversité et l'inclusion 2020-2023, incluant l'identification de nouvelles cibles d'embauche différenciées et contraignantes ;
- mettre en place un programme de gestion des talents et de leadership en diversité : véritable tremplin vers des postes de gestion et dont les cohortes seront composées de 50 % de femmes et d'au moins 65 % des groupes visés (minorités visibles, minorités ethniques, autochtones, personnes handicapées) ;

---

<sup>15</sup> Dans ce cadre précis, les personnes issues de la diversité incluent notamment (mais pas exclusivement) les peuples autochtones, les personnes racisées et les personnes issues de l'immigration.

- éveiller, engager et outiller les employeur.euses ainsi que les travailleur.euses montréalais quant à l'embauche, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes au sein des entreprises montréalaises par la stratégie Montréal inclusive au travail ;
- placer la diversité au cœur de ses priorités organisationnelles en matière de gestion du talent. Elle croit en l'apport des personnes issues de la diversité au marché de l'emploi et à la vitalité de la métropole. Pour ce faire, elle déploie des programmes favorisant leur intégration professionnelle ;
- appuyer des organismes communautaires et des organismes de l'écosystème entrepreneurial afin de favoriser l'intégration professionnelle et économique des personnes issues de la diversité ;
- prioriser des projets d'infrastructure qui sont structurants, notamment pour les populations vulnérables, comme les projets de transport collectif et d'habitation.

### **1.3 Un haut degré d'incertitude à court terme et une transformation de l'économie à plus long terme**

Malgré une réouverture des activités, l'économie n'atteindra pas nécessairement tout son potentiel immédiatement. Les règles sanitaires et de distanciation auront une influence sur le niveau d'achalandage et les ventes des entreprises ainsi qu'un effet potentiellement négatif sur la productivité.

Tant qu'un vaccin ou un remède contre le virus n'aura pas été développé, l'évolution de la pandémie reste difficile à prévoir. La propagation du virus devra évidemment être maîtrisée avant qu'une reprise économique durable ne puisse s'amorcer. Il n'est donc pas encore possible de prédire avec certitude la durée et l'ampleur de la crise économique ainsi que la vigueur de la reprise. Le Fonds monétaire international prévoit néanmoins que la situation devrait s'améliorer dans la deuxième partie de l'année ainsi qu'en 2021<sup>16</sup>, au fur et à mesure que les activités reprendront.

La Ville de Montréal surveille de près l'évolution de la situation économique et sanitaire. Elle met en place des mesures pour aider immédiatement l'économie et adaptera ces dernières en fonction de l'évolution de la situation.

---

<sup>16</sup> Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale* (avril 2020)

Bien qu'il soit encore difficile de concevoir l'ampleur des changements qui s'opéreront à court, à moyen et à long terme, la crise actuelle aura pour effet, selon le comité d'experts économiques, de transformer les habitudes de consommation, les interactions sociales, l'organisation du travail et l'ensemble de la vie économique. Parmi les transformations qu'il est possible d'entrevoir, la nouvelle normalité pour le marché du travail se traduira par une hausse de la pratique du télétravail et de la multidisciplinarité, mais aussi par une croissance des emplois précaires résultant de la fermeture des entreprises<sup>17</sup>. Les aménagements urbains, les transports, la mobilité, les chaînes d'approvisionnement sont tous des secteurs qui connaîtront des changements, selon le comité d'experts économiques.

---

<sup>17</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (2020)

## **2. Les enjeux économiques de Montréal dans le cadre de la COVID-19**

La crise sanitaire et l'arrêt temporaire des activités économiques ont fragilisé plusieurs secteurs économiques. Des enjeux précis auxquels il faut apporter des réponses immédiates pour soutenir l'économie de la métropole ont vu le jour ou se sont amplifiés. Parmi les grands enjeux, on relève les suivants :

### **La fragilisation des commerces et des industries culturelles et créatives**

La fermeture complète des commerces non essentiels de Montréal et le déconfinement plus lent par rapport aux autres industries et régions du Québec ont généré des défis importants pour les activités commerciales. En mars 2020, les ventes au détail par rapport à la même période de l'an dernier affichaient une baisse se chiffrant à 18,6 % dans la RMR de Montréal<sup>18</sup>. Les questions de liquidité et d'endettement ont poussé plusieurs détaillants, dont de grandes chaînes, à se placer à l'abri de leurs créanciers. Des interventions ciblées doivent être faites pour ce secteur crucial pour Montréal.

Les industries culturelles et créatives ont aussi été directement et durement affectées par les mesures de distanciation physique et par l'interdiction des rassemblements. L'ensemble des événements culturels montréalais a été annulé et une incertitude demeure quant à la levée de l'interdiction des rassemblements. Ces industries devront revoir leurs modèles d'affaires pour assurer leur pérennité et méritent un soutien particulier de la part de tous les ordres de gouvernement.

Le secteur du tourisme est également particulièrement touché, notamment en raison de la fermeture des frontières, des interdictions de rassemblements et de la baisse de la confiance de la population.

### **L'endettement des entreprises et l'importance de transformer les modèles d'affaires**

L'activité économique a été mise sur pause pendant le confinement. Plusieurs entreprises se sont endettées — surtout les PME, qui représentent plus de 99 % de l'ensemble des entreprises de Montréal —, notamment pour absorber leurs coûts fixes.

Le virage numérique est devenu, plus que jamais, une nécessité pour le maintien des opérations des entreprises, que ce soit pour le télétravail ou le commerce électronique. La transformation des modèles d'affaires et l'instauration de nouvelles pratiques de gestion apparaissent ici comme un facteur essentiel pour assurer la résilience des entreprises.

---

<sup>18</sup> Statistique Canada

## **L'adaptation des aménagements urbains, des transports et de la mobilité**

L'aménagement urbain, le transport et la mobilité ainsi que le développement du territoire sont des éléments essentiels pour une reprise réussie, surtout dans un contexte où les règles sanitaires resteront en vigueur à court terme et peut-être même à moyen terme. Il faut donc repenser les aménagements urbains pour favoriser les activités commerciales et les déplacements de la population. Étant donné la distanciation physique, il importe de s'assurer que le transport en commun demeure accessible, sécuritaire et privilégié. Il est tout aussi essentiel de doter la ville de Montréal d'aménagements favorisant le déplacement sécuritaire à pied et à vélo.

## **La perturbation des chaînes de valeur et de l'approvisionnement**

La crise actuelle a mis en lumière l'importance de miser davantage sur l'achat et la production à l'échelle locale, surtout en ce qui concerne les biens essentiels, et ce, sans négliger l'intégration de Montréal au commerce international, qui demeure crucial pour la croissance économique de la métropole.

De plus, les mesures sanitaires mettent l'accent sur la pertinence d'avoir des approches innovantes et plus écologiques en matière de transport et de logistique. L'augmentation importante du commerce électronique et de la livraison à domicile ont créé un bouleversement soudain, nécessitant une collaboration accrue entre le transport lourd et le transport de colis. Parallèlement à ce phénomène, une baisse du commerce mondial pourrait avoir un effet important sur le prix d'expédition des marchandises.

## **Le renforcement du positionnement à l'international de Montréal, de ses secteurs d'excellence et de ses entreprises et organisations**

La crise a provoqué et provoquera possiblement encore pendant quelque temps des réductions sur les plans du commerce international<sup>19</sup> et des investissements directs étrangers (IDE)<sup>20</sup>. Les changements dans les chaînes de valeur mondiales amèneront des défis additionnels, mais aussi de nouvelles occasions pour les entreprises de Montréal. Le retour de la croissance des IDE se bute à une confiance fragile des investisseurs et la compétition pour les attirer sera féroce entre les territoires dans un contexte de relance économique postpandémie. Or, les IDE contribuent très significativement à la croissance économique de Montréal et le commerce international est crucial pour l'économie montréalaise. Dans ce contexte, il est plus que jamais

---

<sup>19</sup> L'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévoit une contraction du commerce international de 13 % à 33 % en 2020.

<sup>20</sup> La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) estime que la pression à la baisse sur les IDE pourrait être de -30 % à -40 % en 2020-2021.

crucial de s'assurer que Montréal et ses entreprises maintiennent, voire accentuent leur positionnement à l'international.

### **L'adaptation de la main-d'œuvre et de l'environnement de travail**

Dans le cadre de la crise actuelle, l'environnement économique des entreprises évolue très rapidement, creusant les écarts entre les emplois disponibles et l'offre de formation existante. D'un côté, en raison de l'augmentation du taux de chômage, il est à prévoir que les travailleurs auront besoin de soutien pour adapter leurs compétences en fonction de la nouvelle réalité du marché du travail afin de favoriser leur réaffectation en emploi. D'autre part, la transformation de l'environnement de travail se transpose en un besoin rapide d'adaptation des pratiques managériales et de travail. Les programmes de formation devront ainsi prendre en considération le contexte actuel et les mesures sanitaires et de distanciation physique. Les contraintes sanitaires, familiales et d'organisation du travail seront parmi les obstacles que les entreprises devront surmonter en matière de main-d'œuvre. Cette crise pourrait également avoir un impact plus important sur les travailleur.euses plus précaires en raison de la fermeture des entreprises de certains secteurs<sup>21</sup>, d'où l'importance d'avoir des mesures de soutien nécessaires.

### **L'importance grandissante des données stratégiques, de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information**

La pandémie a aussi mis en lumière la nécessité de disposer d'information et de données stratégiques étant donné le degré d'incertitude actuel entourant la durée de la pandémie et de la crise, afin de mieux comprendre la situation et d'orienter les prises de décision, tant des acteur.trices publics que privés. Ces données et informations sont incontournables pour une relance réussie. L'intelligence artificielle et les technologies d'information sont aussi essentielles pour la cueillette et le traitement de données.

---

<sup>21</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (2020)

# **3. Des leviers, projets et outils pour la relance**

## 3.1 Une approche à court, à moyen et à long terme

La Ville de Montréal adopte une approche par phases dans laquelle s'inscrivent les mesures de relance économique d'urgence, à court, à moyen et à long terme.

### RÉPONSE ET GESTION DE L'URGENCE



### REPRISE PROGRESSIVE RELANCE COURT TERME



### REPENSER LA VILLE

#### Confinement

Mesures sanitaires d'urgence, [mesures de soutien aux entreprises](#) en plus de soutenir le secteur de l'habitation, la culture et les personnes issues de l'immigration, les itinérants et l'ensemble des citoyens

#### Déconfinement Adaptation COVID-19

Mesures sanitaires et de distanciation physique; reprise graduelle des activités de la Ville de Montréal; mesures ciblées pour la relance culturelle, ainsi que pour les personnes et groupes vulnérables; repartage de l'espace public — voies sécuritaires actives; coordination des efforts — trois comités externes; accélération des investissements dans des secteurs stratégiques et [plan de relance économique à court terme](#)

#### Vision stratégique

pour relever les défis de retour à la vitalité économique et culturelle, de réduction des inégalités sociales, d'accélération de la transition écologique, de repartage de l'espace public et de mobilité durable

En plus des mesures d'urgence et de reprise, et bien qu'il soit encore tôt pour anticiper l'ensemble des répercussions de la crise actuelle, il semble évident que celle-ci force à réfléchir, à revoir les façons de faire et à repenser la métropole. La Ville de Montréal a amorcé une démarche collective d'alignement stratégique pour se doter d'une vision ambitieuse capable d'inspirer ses employé.es, partenaires et citoyen.nes ainsi que de transformer les façons de faire. Il est essentiel de poser des gestes structurants pour répondre aux questions concernant le retour à la vitalité économique et culturelle, la réduction des inégalités sociales, l'accélération de la transition écologique, le repartage de l'espace public et la mobilité durable.

## 3.2 Un effort sans précédent au service de la relance

Pour donner une véritable impulsion à l'économie, il faut miser sur une approche intégrée et mettre à contribution tous les leviers dont la Ville de Montréal dispose au service de la relance. Que ce soit par des investissements stratégiques dans les immobilisations, par des politiques d'approvisionnement responsables ou en adaptant ses outils fiscaux et réglementaires, la Ville de Montréal mobilise l'ensemble de ses services et de ses outils afin que l'environnement

d'affaires soit propice à la création de la richesse ainsi qu'à l'attraction des investissements, des entreprises et des talents. Le tout dans une optique de transition écologique et d'inclusion sociale.

## Une relance par des investissements dans les infrastructures

La Ville de Montréal a des besoins importants en matière d'infrastructure, qui nécessitent des investissements significatifs afin de les maintenir en bon état pour répondre aux besoins de la population, que ce soit en matière de transport, d'habitation, d'infrastructures d'eau ou d'infrastructures de loisir. La Ville de Montréal a déjà entrepris d'augmenter considérablement ses investissements dans les infrastructures dans les dernières années. En 2019, un niveau record d'investissements était atteint, soit 2 G\$.

L'investissement dans les infrastructures est un facteur clé de la relance économique. L'estimation des retombées des investissements sur le PIB va d'un multiplicateur de 1,14 à un multiplicateur de 1,78<sup>22</sup>, selon la méthodologie et les hypothèses employées. Ces projets, au-delà du stimulus à court terme, sont prioritaires dans la mesure où ils sont structurants à long terme.

Dans le contexte particulier de la COVID-19, les investissements publics dans les infrastructures viendront combler une partie de la diminution de l'investissement privé et contribueront ainsi à la relance économique de Montréal et du Québec.

### Le gouvernement du Québec devance ses investissements dans les infrastructures

Au début du mois de mai, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il devançait 2,9 G\$ d'investissement en santé, en éducation et en transport collectif déjà prévus dans le Plan québécois des infrastructures 2020-2030 (PQI) afin de relancer l'économie.

Le 3 juin 2020, le gouvernement du Québec indiquait, par dépôt du projet de loi 61, son intention d'accélérer la réalisation de projets, allant de la construction d'écoles à la rénovation d'hôpitaux et de CHSLD en passant par celle des infrastructures névralgiques de transport collectif telles que le prolongement de la ligne bleue du métro de la station Saint-Michel à Anjou, le centre d'attache dans le secteur nord-ouest, de même que projet de transport collectif électrique reliant l'est et le sud-ouest au centre-ville et qui inclut le tracé du premier tronçon de la ligne rose. Si ces trois projets phares demeurent la pierre

---

<sup>22</sup> Conference Board du Canada, *The Economic Impact of Ontario's Infrastructure Investment Program* (2013); Conference Board du Canada, *Lessons from the Recession: What Caused the 2008-09 Financial Crisis and Recession?* (2010)

d'assise de la transformation de la mobilité à Montréal, ils ne pourront exploiter tout leur potentiel sans la réalisation d'autres projets connexes et complémentaires. Ces investissements sont essentiels et peuvent aussi servir de leviers dans la lutte contre les changements climatiques. D'ailleurs, la Ville de Montréal s'est engagée à réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effets de serre (GES) des bâtiments municipaux à hauteur de 55 % d'ici 2030.

## Investissements en transport et en mobilité

Les investissements en transport et en mobilité sont essentiels pour la relance puisqu'ils permettent d'assurer la circulation de la marchandise et des personnes. Dans le contexte particulier de la COVID-19, il est essentiel que le transport des travailleur.euses se fasse en toute sécurité pour éviter un retour massif à la voiture<sup>23</sup>.

De plus, la Ville de Montréal considère que des investissements en mobilité durable sont nécessaires afin de contribuer à l'amélioration de l'expérience client en offrant notamment à la clientèle des options additionnelles plus efficaces en matière de mobilité, et ce, dans une perspective de transition écologique ainsi que de relance économique.

### Transport en commun

La Ville de Montréal vise à accélérer la réalisation de grands projets d'infrastructures publiques, par sa contribution à la planification, au budget d'opération et d'entretien.

*Pour que ces projets se réalisent, la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec et du Canada de confirmer leur engagement à financer le coût de ces projets et à accélérer leurs processus d'approbation par l'intégration des phases des dossiers d'opportunité et des dossiers d'affaires lors de la planification des projets et par la réduction des délais d'approbation entre chaque phase, le tout, sans mettre en péril le respect des normes environnementales et éthiques.*

*Les projets structurants proposés en transport collectif et actif sont les suivants :*

- *Réalisation du prolongement de la branche ouest de la ligne orange jusqu'à la gare Bois-Franc. De plus, afin d'améliorer le service de cette ligne, il est requis de faire l'installation de portes palières.*

---

<sup>23</sup> Comité d'experts économiques, *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* (mai 2020)

- *Accélération du projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, de la station Saint-Michel à Anjou. De plus, des projets connexes au projet de prolongement, comme le centre d'attache du secteur nord-ouest (CANO), devraient être mis en marche, ainsi que l'implantation d'une nouvelle technologie de contrôle de train sur la ligne bleue.*
  - *Dans le cadre de ces projets, la Ville de Montréal demande à ce que les projets de modernisation des équipements existants soient considérés au même titre que les projets dits de mode structurant. En effet, ces derniers sont financés à 100 % alors que les projets existants le sont à raison de 75 % des coûts.*
- *Étude de projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'est, le nord-est et le sud-ouest de Montréal au centre-ville de Montréal.*
- *Étude de décongestion de la branche est de la ligne orange du métro, en vue de l'élaboration de solutions à long terme.*
- *Nouveaux postes abaisseurs nécessaires au maintien du service de métro selon la nouvelle réglementation d'Hydro-Québec.*
- *Prolongement du Réseau express métropolitain (REM) vers la gare intermodale de Dorval. Il est souhaité d'inclure ce projet dans la planification stratégique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).*

## **Transport actif**

### **Le Réseau express vélo (REV)**

Le REV est un projet de pistes cyclables s'étalant sur 17 axes et d'une longueur totale de 184 km. Un montant de 52,25 M\$ sur trois ans est inscrit au Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour ce projet. De l'ensemble de ces axes, deux doivent être construits en 2020, soit les deux premiers tronçons de l'axe Berri/Lajeunesse/Saint-Denis (axe 1 ; tronçons 1 et 2) et l'axe de Bellechasse (axe 5).

Le REV est particulièrement stratégique dans le contexte actuel de distanciation physique. Il permettra de réduire la pression sur les transports publics tout en favorisant la transition écologique.

*Afin de favoriser la réalisation de ce projet, une bonification substantielle et une adaptation des programmes gouvernementaux de transport actif sont demandées au gouvernement du Québec afin d'accroître l'étendue du réseau.*

#### Les voies actives sécuritaires (VAS)

La Direction générale de la santé publique préconise l'aménagement temporaire de VAS pour répondre à la plus faible capacité du transport en commun, notamment durant la crise, ainsi que pour faciliter l'accès à pied ou à vélo aux parcs, aux écoles, aux services essentiels et aux commerces, tout en respectant les mesures de distanciation physique. Dans les rues commerçantes, des aménagements adaptés permettront aux piéton.nes de circuler en respectant la distanciation, malgré les files d'attente. Les VAS seront également accessibles universellement. Ces dernières représentent plus de 112 km de nouvelles voies cyclables et piétonnes.

Bien que les VAS doivent être mises en place partout sur le territoire montréalais, ces aménagements temporaires répondent également à certaines des propositions présentées dans le plan d'action centre-ville visant à agir sur l'achalandage pour atteindre un nombre optimal de visiteur.euses au centre-ville<sup>24</sup>. La Ville de Montréal propose également une mesure visant l'animation de ces VAS<sup>25</sup>.

*Pour favoriser la réalisation des VAS, la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec de financer cette mesure pour s'adapter rapidement aux nouvelles normes de distanciation physique et ainsi contribuer à atténuer la transmission communautaire et à relancer graduellement certaines activités, notamment le commerce local. À titre d'exemple, certains coûts liés à des installations similaires dans les villes néo-zélandaises ont été payés par un fonds de NZ Transport Agency, soit l'équivalent du ministère des Transports du gouvernement néo-zélandais<sup>26</sup>.*

---

<sup>24</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020)

<sup>25</sup> Voir la mesure 2 dans la section 4, axe 1.

<sup>26</sup> NZ Transport Agency

## Autres projets structurants en transport et en mobilité

### Dalle parc du nouveau parc-nature dans la cour Turcot

Inscrit dans le cadre de la réfection de l'échangeur Turcot, ce projet provient d'une démarche lancée il y a plus de 10 ans, impliquant plusieurs partenaires et ayant fait l'objet de nombreux échanges tout au long de son développement. Le contexte actuel est propice à ce projet structurant qui répond à un enjeu local de mobilité. Composé d'un lien nord-sud comprenant une rampe pour franchir la falaise et une dalle de 12 mètres de largeur pour franchir les voies de transport, ce corridor vert permet de relier la falaise Saint-Jacques au canal de Lachine.

### Prolongement du boulevard Cavendish

Le projet Cavendish vise le raccordement de divers secteurs présentement isolés les uns des autres par des infrastructures ferroviaires et autoroutières et situés dans deux arrondissements montréalais et deux villes liées. La Ville de Montréal entend réaliser le projet dans une perspective de transition écologique, en axant ses investissements sur la mobilité durable, en particulier le transport collectif et actif, ainsi que le verdissement. Le désenclavement de ces secteurs est une condition essentielle à leur développement immobilier et économique<sup>27</sup>.

*Pour que ces projets se réalisent, la Ville de Montréal demande au ministère des Transports du Québec et aux partenaires de financer ces deux projets.*

### Amélioration des accès au port de Montréal

Le projet d'amélioration de l'accès au port de Montréal dans le secteur Souigny et l'Assomption, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, est stratégique dans la mesure où il permettra d'améliorer de façon significative le transport des marchandises et donc de jouer un rôle important dans le développement économique.

Ce projet est stratégique notamment pour :

- offrir un cadre de vie de qualité limitant les nuisances et assurant une gestion écologique du territoire;
- réaliser des projets industriels novateurs bien intégrés au milieu environnant;

---

<sup>27</sup> Florence Junca-Adenot, *Rapport du groupe de travail Namur-De la Savane* (mai 2019)

- compléter le réseau routier, améliorer les déplacements en transports collectifs et bonifier le transport actif par l'ajout d'un réseau cyclable sécuritaire.

Ce projet permettra au port de Montréal, à l'industrie du camionnage et à tous les partenaires et clients du port d'améliorer l'efficacité de leurs opérations et de rendre la chaîne d'approvisionnement montréalaise encore plus efficace. Rappelons aussi que le premier volet des travaux d'amélioration de l'accès au port via l'A25, terminé en 2018, a permis de retirer 7 500 kilomètres de camionnage par jour sur les rues de la ville de Montréal.

*Pour que ces projets se réalisent, la Ville de Montréal demande aux gouvernements du Québec et du Canada de confirmer leur financement.*

## Habitation et logement

Avant la pandémie, Montréal faisait déjà face à des défis de taille en matière de logement. Plus de 150 000 ménages locataires à faible revenu (soit plus d'un tiers de tous les locataires<sup>28</sup>) doivent consacrer une part excessive de leur revenu aux coûts de logement.

Alors que la demande locative augmente, Montréal est aussi confrontée à une pénurie de logements très fortement ressentie dans le segment abordable du marché, afin de répondre aux besoins des personnes à faible revenu, mais aussi aux travailleurs et aux familles à revenu modeste. À la fin de 2019, le taux de logements locatifs inoccupés était de 1,5 % (le plus bas en 15 ans) et nettement en deçà du point d'équilibre situé entre 3 % et 4 %<sup>29</sup>.

C'est pour agir rapidement sur ce déséquilibre entre l'offre et la demande que la Ville de Montréal a lancé, en 2018, sa Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021, qui prévoit en priorité l'ajout de 6 000 logements sociaux et communautaires. L'opération, qui est basée sur un financement mixte<sup>30</sup>, a atteint, en décembre 2019, une part de 50 % de la cible pour quatre ans.

La pandémie a à la fois ralenti la réponse à la crise (puisque les chantiers ont été arrêtés pendant plus de deux mois) et rendu les besoins plus criants quant à l'augmentation de l'offre de logements abordables et la rénovation des immeubles existants pour consolider cette offre. Le logement social et communautaire est un des secteurs prioritaires pour atténuer les effets

---

<sup>28</sup> Statistique Canada

<sup>29</sup> Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Rapport sur le marché locatif* (novembre 2019)

<sup>30</sup> Société d'habitation du Québec, Ville de Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, prêteurs hypothécaires privés, apports philanthropiques et autres

de la crise économique de manière immédiate et durable, car il permet à la fois de stimuler la création d'emplois (par leur construction), de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales et de favoriser la transition écologique (la construction est effectuée dans une optique d'amélioration de la performance énergétique).

Malgré des projets déposés ou annoncés totalisant plusieurs milliers de logements, le rythme de construction de logements sociaux et communautaires est compromis. Montréal demeure en attente de sommes destinées au programme de développement AccèsLogis Québec, lesquelles sont attendues dans le cadre d'une entente signée en 2018 avec la Société d'habitation du Québec (SHQ). Une entente Canada-Québec pour la mise en place d'un grand chantier de construction de nouveaux logements sociaux à Montréal est aussi primordiale.

Dans le cadre d'un financement destiné à des projets innovants de logement abordable, la Ville de Montréal a élaboré des projets structurants et réalisables à court terme dans lesquels elle est prête à investir 17,5 M\$, et ce, selon les trois priorités suivantes :

- la réponse à la situation de crise dans le domaine de l'itinérance ;
- l'acquisition stratégique d'immeubles locatifs par des partenaires sans but lucratif ;
- l'implantation de formules pérennes de copropriétés abordables.

Parallèlement, dans le cadre de ces priorités, le Bureau des projets et programmes d'immobilisations de la Ville de Montréal est prêt à lancer un appel d'intérêt pour déterminer un promoteur et démarrer la réalisation de deux projets immobiliers mixtes dans des immeubles vacants du gouvernement du Québec. Les travaux dans l'hôpital de la Miséricorde et dans l'Institut des sourdes-muettes pourraient débuter en 2021.

Également, le parc immobilier d'habitations à loyer modique (HLM) nécessite d'importants investissements. Celui-ci comprend 833 bâtiments, pour un total de 20 810 logements. L'âge moyen du parc est de 42 ans ; 7 % des bâtiments ont été acquis en achat rénovation avec un âge moyen de 78 ans. Le réinvestissement dans ce parc permettra d'éviter que des logements soient laissés vacants en attente de travaux. Il s'agit d'un parc de logements à financement tripartite (Ville de Montréal, SHQ, Société canadienne d'hypothèques et de logement)<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> 10 % du déficit d'exploitation des HLM est assumé par la Ville de Montréal et remboursé par le Fonds du logement social métropolitain de la Communauté métropolitaine de Montréal.

*Pour favoriser la réalisation de ces projets, la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec de :*

- *réinvestir dans le programme AccèsLogis Québec, qui n'a pas bénéficié d'un financement pour une nouvelle programmation dans les budgets 2019-2020 et 2020-2021. C'est 374 M\$ qui seront nécessaires pour terminer le montage des 6 000 logements.*
- *soutenir financièrement la réalisation des projets immobiliers mixtes (logements privés, logements sociaux, bureaux et ateliers d'artistes) : hôpital de la Miséricorde (60 M\$) et Institut des sourdes-muettes (170 M\$).*

*La Ville de Montréal demande aussi au gouvernement du Canada de :*

- *rehausser le financement du programme de remplacement, d'amélioration et de modernisation (RAM) (travaux majeurs en HLM) de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) afin d'atteindre 125 M\$ pour l'année en cours et 150 M\$ pour l'année 2021. Ces sommes sont requises pour accélérer les travaux de rénovation du parc immobilier. Cela représente une augmentation du budget de 45 M\$ pour 2020 et de 70 M\$ pour 2021.*
- *signer l'entente Canada-Québec en habitation dans le plus bref délai afin de permettre la construction de nouveaux logements sociaux et ainsi de répondre aux besoins criants de la métropole. À l'heure actuelle, 23 000 ménages sont en attente d'un logement social. Il est donc impératif que la Ville de Montréal ait accès à ces fonds.*

*Ces initiatives représentent également des occasions d'en faire des projets exemplaires en matière de construction et de rénovation écologique et écoénergétique.*

## Réseau d'eau

La Ville de Montréal a plus que doublé ses investissements dans son réseau d'eau depuis cinq ans. Il s'agit d'un investissement moyen de 384 M\$ annuellement (composé de l'investissement de la Ville de Montréal et des subventions gouvernementales). Cependant, cette somme n'est pas encore suffisante pour atteindre un maintien des actifs. La Ville de Montréal a actuellement un manque à gagner de 550 M\$ annuellement, pour un total de 5,4 G\$ pour la période 2021-2030. Les années 2021 à 2024 seront critiques, avec des besoins nets pour la Ville de Montréal de 2,8 G\$.

Par ailleurs, la Ville de Montréal met également de l'avant le projet d'ozonation à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, qui consiste à concevoir, à construire et à mettre en service une unité de désinfection à l'ozone de l'effluent de la station d'épuration des eaux usées de Montréal. Ce projet permettra une amélioration significative de la qualité de l'effluent en aval de la station et donc une amélioration de la qualité de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre. Il devrait en résulter un effet des plus bénéfiques sur la faune et la flore du fleuve. Il s'agit d'un projet estimé à environ 650 M\$.

L'accélération des investissements dans le réseau d'eau et la station de traitement de la métropole aurait un effet structurant dans la relance économique de Montréal, tout en contribuant à faire de la métropole une ville plus résiliente.

*Pour favoriser la réalisation de ces projets, la Ville de Montréal demande aux gouvernements du Québec et du Canada de :*

- *accorder un soutien additionnel de 50 M\$ pour 2020, 50 M\$ pour 2021 et 100 M\$ pour 2022 pour le maintien du réseau d'eau. Il est également souhaité que soient simplifiés les programmes correspondants<sup>32</sup> de façon à permettre un décaissement plus rapidement.*
- *accorder un soutien additionnel aux subventions déjà consenties de 242 M\$ pour la réalisation du projet d'ozonation, dont les coûts sont estimés à environ 650 M\$, et ainsi de permettre la réalisation de ce projet innovant en matière de gestion des eaux usées.*
- *permettre l'obtention de subventions additionnelles dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ce qui permettrait de réduire la contribution de la Ville de Montréal pour le projet de station de traitement.*

## **Culture et industrie touristique**

Afin de contribuer à la relance d'un des secteurs les plus touchés par cette crise et de faire rayonner la métropole, la Ville de Montréal souhaite prioriser des projets d'infrastructures qui auront un effet structurant sur le milieu de la culture et l'industrie touristique. Le tout afin de permettre à Montréal de continuer de se démarquer par une offre culturelle inégalée, qui représente un moteur de croissance économique. Les projets de la Place des Nations, de la

---

<sup>32</sup> Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)

Biosphère, de la Bibliothèque Saint-Sulpice, du Palais des congrès de Montréal et des Coulisses du Quartier des spectacles sont les projets structurants à prioriser pour Montréal.

### **Place des Nations**

Au bout de l'île Sainte-Hélène, la Place des Nations est emblématique d'Expo 67 puisqu'elle accueillait les événements d'envergure pendant l'Expo et abritait une gare du train qui faisait le tour de l'île. Les installations sont actuellement désuètes, voire dangereuses. L'équipe du parc Jean-Drapeau souhaite donner à la Place des Nations une fonction d'accueil d'événements de différentes envergures, communautaire ou plus large. Le coût du projet est estimé à 45,1 M\$. Le projet est inscrit au PTI de la Ville de Montréal à la hauteur d'une contribution nette de 20 M\$.

*Pour favoriser la réalisation de ce projet, la Ville de Montréal demande aux gouvernements du Québec et du Canada d'apporter une contribution de 25 M\$.*

### **Biosphère**

La Biosphère est un édifice de grande valeur patrimoniale hérité de l'Expo 67, dont la Ville de Montréal est propriétaire. Elle abrite un musée de l'environnement géré par Environnement Canada depuis 1995. Le bâtiment subit un déficit d'entretien important. Sa mise à niveau permettra également d'apporter des améliorations environnementales et de mettre en œuvre des pratiques de construction verte.

Cet investissement participe de la relance du parc Jean-Drapeau en servant d'effet de levier sur la réalisation du plan directeur du parc Jean-Drapeau, qui vise, à terme, à faire du parc un haut lieu du tourisme vert à Montréal.

*Rappelons qu'en 2019, ont commencé des discussions tripartites entre les gouvernements fédéral, du Québec et la Ville de Montréal pour transférer la gestion de la Biosphère à la Ville de Montréal et assurer la pérennité du financement des installations.*

### **Bibliothèque Saint-Sulpice**

La bibliothèque Saint-Sulpice est un bâtiment à vocation culturelle de style Beaux-Arts érigé de 1912 à 1914. Ce bâtiment a été classé monument historique en 1988. Malheureusement, ce dernier est maintenant inoccupé depuis plus de 15 ans et des travaux urgents doivent être

réalisés. Tout comme l'hôpital de la Miséricorde et l'Institut des sourdes-muettes, il faut mettre tous les efforts nécessaires pour sauver ce bâtiment de grande valeur patrimoniale.

En 2017, une entente entre la Ville de Montréal et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a été signée pour la restauration, la transformation et la mise aux normes pour faire revivre la bibliothèque Saint-Sulpice.

La Ville de Montréal considère que ce projet est un élément important de la revitalisation de la rue Saint-Denis, tout comme notre partenaire, le Partenariat du Quartier des spectacles.

*La Ville de Montréal réitère sa volonté que ce projet se réalise et demande au gouvernement du Québec d'aller de l'avant au bénéfice des Montréalais.es, mais aussi de l'ensemble des Québécois.es.*

### **Palais des congrès de Montréal**

Le projet consiste en un recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie en vue d'un agrandissement du Palais des congrès de Montréal. Il s'agit d'augmenter la superficie d'exposition contiguë sur un même étage, qui passerait de 19 000 m<sup>2</sup> à 30 000 m<sup>2</sup>. La superficie totale du bâtiment passerait ainsi d'un peu moins de 31 000 m<sup>2</sup> à un peu plus de 49 000 m<sup>2</sup>. Dans le PQI 2019-2029, le gouvernement du Québec a annoncé des sommes pour l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal. Ce projet aura un impact majeur sur la capacité d'attirer, à terme, des congrès internationaux à Montréal et de faire briller la métropole et le Québec.

Avec cette requalification, l'établissement se hissera du troisième au premier rang canadien en espace contigu d'exposition, ce qui permettra à la Société du Palais des congrès de Montréal de demeurer compétitive et de continuer sa croissance dans un marché hautement concurrentiel. Cela permettra également d'avoir une signature distinctive au cœur de la métropole.

*La Ville de Montréal confirme sa participation au projet et souhaite que les gouvernements du Québec et du Canada confirment les sommes prévues pour ce projet et accélère son analyse et approbation.*

## Coulisses du Quartier des spectacles

Ce projet consiste à aménager des espaces d'entreposage et de logistique dans le Quartier des spectacles. Le développement immobilier accéléré donne lieu à la nécessité de repenser les espaces d'entreposage et de logistique qui, jusqu'alors, étaient utilisés lors des festivals, et de proposer des solutions pérennes à cet effet.

Dans un but de revitalisation urbaine et de consolidation de la fonction culturelle dans le secteur Place des Arts du Quartier des spectacles, la Ville de Montréal a fait des investissements massifs dans le quartier pour l'aménagement des espaces publics. Cela aura pour effet de diminuer les frais d'exploitation et offrira, par conséquent, un soutien aux grands événements dans le Quartier des spectacles.

*Un soutien financier des gouvernements de Québec et du Canada sera nécessaire, notamment pour répondre aux besoins des grands festivals internationaux qui font la réputation de Montréal.*

## Des incitatifs financiers pour les investissements privés

La Ville de Montréal a mis en place une série d'incitatifs financiers pour stimuler les immobilisations privées. Ces incitatifs, qui se déclinent en différents programmes, dont la période d'admissibilité s'échelonne jusqu'en 2024, représentent une somme de près de 286,6 M\$ à déboursier entre 2020 et 2030. Ces programmes contribueront à soutenir les organisations et l'écosystème du développement économique et, donc, la relance économique de Montréal.

Les montants inscrits entre parenthèses correspondent aux soldes disponibles dans les programmes.

### Accélérer le commerce

#### Volet Artère en transformation (12,1 M\$)

Le programme Artère en transformation mis en place 2018, est en quelque sorte une nouvelle mouture du PR@M-Artère en chantier revu et bonifié. Il offre une subvention aux gens d'affaires et aux propriétaires immobiliers commerciaux afin de rénover les façades et de moderniser l'aménagement de leur magasin dans le but de relancer l'activité économique sur l'artère après les travaux d'infrastructures municipales.

### **Volet PRAM-Sainte-Catherine (1,8 M\$)**

Le programme Sainte-Catherine offre une subvention aux gens d'affaires et aux propriétaires immobiliers commerciaux de la rue Sainte-Catherine et ses abords afin de rénover les façades et de moderniser l'aménagement de leur magasin afin de relancer l'activité économique sur l'artère après les travaux d'infrastructures municipales.

### **Volet PRAM-Artère en chantier (11,9 M\$)**

Le programme Artère en chantier offre une subvention aux gens d'affaires et aux propriétaires immobiliers commerciaux afin de rénover les façades et de moderniser l'aménagement de leur magasin afin de relancer l'activité économique sur l'artère après les travaux d'infrastructures municipales.

### **Volet PRAM-Commerce (15,7 M\$)**

Le programme Commerce offre une subvention aux gens d'affaires et aux propriétaires immobiliers commerciaux afin de rénover les façades et de moderniser l'aménagement de leur magasin afin de stimuler, revitaliser ou consolider les rues commerçantes de l'agglomération de Montréal.

### **Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (0,7 M\$)**

Ce programme applicable sous la forme d'une subvention a été conçu pour accompagner les commerçant.es désirant profiter d'une assistance financière leur permettant d'offrir une accessibilité universelle à leur clientèle à mobilité réduite.

### **Programme Aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs (19,8 M\$)**

Ce programme est basé sur la perte réelle des commerces, en comparant le bénéfice brut réalisé lors d'un exercice financier qui a cours pendant la période des travaux, avec le bénéfice brut réalisé lors des exercices financiers antérieurs. L'aide financière maximale est établie à 30 000 \$ par année.

### **Accélérer l'économie sociale (6 M\$)**

Ce programme de subvention est accessible aux entreprises d'économie sociale de l'ensemble de l'agglomération de Montréal qui réalisent des travaux de rénovation intérieure ou extérieure, de dégarnissage, d'agrandissement ou de construction d'un bâtiment affecté à des activités d'économie sociale.

## **Accélérer l'investissement durable, volet Bâtiments industriels durables (43,6 M\$)**

Il s'agit d'un programme incitatif offrant une subvention qui correspond à l'augmentation de la taxe foncière générale consécutive à la réalisation de travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de démolition-reconstruction à l'intention des propriétaires de bâtiments occupés par des activités économiques visées de l'agglomération de Montréal. Les projets soutenus doivent intégrer le concept de développement durable dans le développement économique du territoire en obtenant une certification environnementale.

## **Requalification de territoires stratégiques (175 M\$)**

Dans le cadre d'une entente sur la réhabilitation de terrains dans l'est de Montréal, la Ville de Montréal s'est engagée à travailler à la décontamination et à la revitalisation de ce territoire avec un soutien financier de 200 M\$ du gouvernement du Québec. Ces interventions permettent de doter le secteur d'infrastructures et d'aménagements urbains de qualité pour offrir aux résident.es et aux travailleur.euses un cadre de vie agréable et des conditions de déplacement optimales et sécuritaires. La Ville de Montréal a aussi mis en place un programme de réhabilitation de terrains contaminés.

### **Entente pour la réhabilitation de terrains dans l'est de Montréal (100 M\$)**

Cette entente vise à réhabiliter et à réaménager les terrains contaminés à vocation industrielle situés dans l'est de Montréal, notamment afin d'y voir se réaliser de nouveaux projets.

### **Programme de réhabilitation de terrains contaminés de Montréal (75 M\$)**

Ce programme applicable sous forme de subventions a été conçu pour accompagner les propriétaires de terrains sur le territoire de la ville de Montréal, dont les sols sont contaminés, en leur attribuant des mesures financières pour la réhabilitation de leurs terrains afin d'y réaliser un projet.

*La Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec le versement de la deuxième tranche du 200 M\$. Elle demande également au gouvernement fédéral une contribution équivalente à celle promise par le gouvernement du Québec, soit 200 M\$.*

Tous ces programmes contribueront à soutenir le développement économique du territoire et à favoriser la relance économique de Montréal.

## Une approche d'approvisionnement responsable

La Ville de Montréal est un important donneur d'ordre au Québec. À ce titre, elle peut jouer un rôle stratégique dans la relance et adapter ses politiques d'approvisionnement afin de soutenir une reprise verte et inclusive et de favoriser la résilience de l'économie. La Ville de Montréal vise à adapter ses politiques d'approvisionnement afin d'augmenter les achats municipaux auprès des secteurs innovants montréalais et pour soutenir les personnes issues de la diversité, stimuler le développement de l'économie locale, sociale et circulaire. Le tout, en soutenant les plus petites entreprises qui composent 99 % de l'ensemble des entreprises de Montréal. Plusieurs juridictions ont également mis en place des processus d'approvisionnement pour favoriser des solutions innovantes et durables.

Dans cette optique, la Ville de Montréal mettra en place la mesure suivante :

**Mesure : Lancer un grand chantier en accéléré.** Cette mesure vise à optimiser ses achats pour qu'ils agissent comme un levier efficace pour une relance économique durable, performante, innovante et résiliente. Les objectifs de ce chantier sont d'encourager l'achat local, favoriser l'achat social (soit les achats qui génèrent une valeur sociale, notamment en ayant un effet positif sur les personnes issues de la diversité) et l'achat responsable. Étant donné les réglementations concernant l'octroi de contrats publics, la mesure visera également à proposer des changements en matière de réglementation à l'échelle provinciale.

*Pour favoriser la mise en place de cette mesure, la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec d'évaluer les changements en matière de réglementation et de législation concernant l'octroi des contrats publics pour favoriser l'achat local, social (notamment ayant un effet positif sur les personnes issues de la diversité) et responsable, non pas selon le plus bas soumissionnaire, mais selon le meilleur rapport qualité-prix.*

## Une fiscalité au service de la relance

La fiscalité est aussi un outil efficace de développement économique. Au cours des dernières années, la Ville de Montréal a agi pour soutenir les entreprises, notamment avec la mise en place de la stratégie de réduction de l'écart du fardeau fiscal entre les immeubles résidentiels et

non résidentiels, qui permettra, entre autres, d'accroître la vitalité des commerces. Cette stratégie de réduction de l'écart fiscal prévoit :

- une réduction du fardeau fiscal total de 12,5 % pour la première tranche de valeur foncière non résidentielle n'excédant pas 625 000 \$. Au total, près de 92 % des immeubles bénéficient de la bonification de la mesure en 2020.
- des hausses de taxes pour les immeubles non résidentiels inférieures aux hausses de celles pour les immeubles résidentiels (pour chaque augmentation des charges fiscales de 1 % aux immeubles résidentiels, une hausse de 0,75 % sera appliquée aux immeubles non résidentiels).

Les effets de la COVID-19 sur les finances de la Ville de Montréal sont nombreux tant du point de vue des dépenses que des revenus. Montréal anticipe un manque à gagner de près de 9 % de son budget annuel de 6,2 G\$ pour l'année 2020. À lui seul, le transport en commun est responsable d'environ la moitié de l'impact estimé. Afin d'amoinrir ce manque à gagner, Montréal a déposé un plan de redressement de ses activités, qui devrait lui permettre d'économiser 123,4 M\$ en 2020.

Par ailleurs, les sources de revenus de la Ville de Montréal demeurent fortement dépendantes de l'impôt foncier. Les défis financiers apportés par la pandémie montrent le peu de flexibilité de cette source de revenus.

Malgré cette faible marge de manœuvre financière, la Ville de Montréal a fait preuve de proactivité et a mis en place les mesures suivantes pour atténuer les effets de la crise de la COVID-19 :

**Mesure :** La **Ville de Montréal a repoussé de trois mois, soit au 1<sup>er</sup> septembre 2020, le deuxième versement des taxes foncières** pour l'ensemble des propriétaires. Ce geste sans précédent permettra de préserver des liquidités tant pour les commerces que pour les citoyens.

**Mesure :** La **Ville de Montréal a repoussé la date du deuxième versement pour les cotisations aux Sociétés de développement commercial (SDC) au 1<sup>er</sup> septembre 2020.**

La Ville de Montréal continue d'analyser et d'explorer différentes avenues pour offrir des allègements fiscaux dans le cadre de la relance économique, comme il a été recommandé par le comité d'experts économiques<sup>33</sup>.

- En effet, une des recommandations du comité est d'« analyser la possibilité de prolonger des assouplissements/reports de taxes foncières et évaluer la pertinence de proposer des rabais de taxes municipales à certains secteurs spécifiques au cœur de quartiers davantage touchés par la crise<sup>34</sup> ». Le comité a également souligné qu'à l'international les villes reçoivent de l'aide financière des autres ordres de gouvernement afin de les aider à absorber les contrecoups de la nécessaire réaction rapide.
- Une autre recommandation du comité est d'« obtenir du gouvernement du Québec la levée temporaire de l'obligation d'équilibrer son budget<sup>35</sup> ».

La capacité de la Ville de Montréal d'investir dans la relance reste cependant proportionnelle au soutien financier et aux allègements fiscaux que les gouvernements apporteront à la Ville de Montréal, notamment en ce qui concerne le financement du transport collectif et le remboursement des dépenses liées à la pandémie.

Par conséquent, la Ville de Montréal devrait avoir accès aux leviers financiers et fiscaux de tout gouvernement afin de pouvoir soutenir son économie en temps de crise.

*Afin d'accorder des assouplissements fiscaux aux contribuables et bien soutenir la reprise, la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec de :*

- *accorder aux Montréalais.es, une forme d'aide fiscale afin de les aider à payer leurs taxes municipales, via notamment un crédit d'impôt.*
- *lever l'obligation de présenter un budget équilibré afin de mettre en oeuvre des stratégies fiscales et financières en appui à la reprise et la relance de l'économie. Comme stipulé dans le rapport du comité d'experts économiques, la levée de l'obligation d'équilibrer son budget n'élimine pas la pertinence d'un soutien financier des autres niveaux de gouvernement.*

---

<sup>33</sup> Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente (mai 2020)

<sup>34</sup> Recommandation 3.1.2 du rapport *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* du comité d'experts économiques (mai 2020)

<sup>35</sup> Recommandation 3.1.1 du rapport *Du confinement à la relance : pour une Métropole résiliente* du comité d'experts économiques (mai 2020)

## Une réglementation qui s'adapte

Dans le contexte de la reprise progressive des activités économiques, les commerçant.es doivent mettre en place des stratégies pour adapter leur offre aux consignes sanitaires et ainsi protéger la santé du personnel et de la clientèle, tout en assurant la rentabilité de leurs activités. Les mesures d'hygiène et de distanciation physique limitent considérablement la capacité d'accueil des espaces intérieurs des commerces, ainsi que les modalités d'occupation du domaine public par ces derniers.

À très court terme, des solutions d'aménagement du domaine public sur les artères commerciales sont proposées afin d'intégrer et d'organiser la conception d'espaces de consommation et de ventes extérieurs. Les grands objectifs sont les suivants :

- faciliter le maintien des mesures sanitaires sur le domaine public montréalais en réponse aux enjeux de santé publique et de mobilité;
- soutenir la reprise économique en tenant compte des besoins et des attentes des commerçant.es en matières d'espace et de capacité d'accueil;
- expérimenter de nouvelles modalités d'aménagement et de gestion de l'espace public, particulièrement dans le contexte des rues et des artères commerciales;
- offrir une expérience de la rue qui soit confortable, conviviale et attrayante et qui favorise la qualité du cadre de vie à l'échelle des quartiers malgré le contexte d'urgence.

## Assouplissements réglementaires pour les terrasses

À cette fin, le concept de terrasses mutualisées ou collectives sur des rues piétonnes ou partagées permettra, à moindres frais pour les restaurateur.trices, de disposer d'un espace permettant à leurs clients de consommer à proximité du commerce les mets préparés à emporter. Cette initiative est également recommandée dans le plan d'action centre-ville déposé dans le cadre du comité consultatif à la Ville de Montréal<sup>36</sup> et vise à favoriser la mise en place de lieux de socialisation au bénéfice de la communauté sur les artères commerciales, dans une optique de distanciation physique, tout en assurant un lien accru entre la fonction économique et commerciale des artères et les espaces de consommation mutualisés.

Plusieurs arrondissements ont déjà emboîté le pas pour adopter une réduction tarifaire et un assouplissement réglementaire permettant d'agrandir les terrasses pour que le

---

<sup>36</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020).

restaurateur.trices puissent accroître leur capacité d'accueil. En parallèle, la Ville de Montréal a entrepris une démarche visant à réaménager les espaces publics dans le but de faciliter les déplacements et le respect des consignes de distanciation physique émises par les autorités de santé publique, notamment par des mesures de piétonnisation et d'aménagement d'espaces mutualisés.

### **Consommation de boissons alcoolisées sur les terrasses**

La Ville de Montréal révisé actuellement sa réglementation afin de permettre la consommation d'alcool sur les terrasses mutualisées installées sur le domaine public qui seront libres d'accès. De son côté, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a mis en place des modalités allégées et accélérées pour les titulaires de permis de restaurant et de bar. Ceux-ci peuvent désormais modifier, agrandir ou obtenir l'autorisation d'exploiter temporairement un permis d'alcool sur une terrasse. La RACJ permet également aux entrepreneur.euses de la restauration d'ajouter une localisation temporaire de terrasse à leur permis d'alcool existant afin de l'exploiter sur une terrasse commune aménagée à proximité de leur établissement.

# **4. Mesures de soutien à l'écosystème : une impulsion par des actions**

## 4.1 Démarche

Ce plan d'action s'insère dans une démarche qui a été entamée dès le début de la crise sanitaire, par la mise en place de mesures d'urgence en soutien à l'écosystème économique montréalais et qui s'intègre dans la vision à long terme de la Ville de Montréal. Les nombreux comités et partenariats ayant été appelés à développer les mesures d'urgence ont par la suite poursuivi leur collaboration afin de proposer des initiatives pouvant être mises en œuvre rapidement en vue d'appuyer la relance économique.

En effet, il est urgent, aux yeux de la Ville de Montréal, d'annoncer des initiatives qui permettent l'injection rapide de sommes dans l'écosystème économique et qui ajoutent une dose de prévisibilité afin d'améliorer le degré de confiance des entreprises et des citoyen.nes.

Le présent plan d'action décrit la première phase des mesures à mettre en place dans le cadre de la reprise graduelle des activités économiques, soit sur un horizon à court terme (six mois).

Cette démarche provient d'une importante mobilisation des expert.es, des partenaires et de l'ensemble de l'écosystème. La Ville de Montréal a mis en place plusieurs comités, a entrepris plusieurs consultations, et a effectué plusieurs analyses.

- **La création de 21 comités de travail**

Regroupant des professionnel.les des différents services municipaux, arrondissements et organismes socioéconomiques, ces comités se sont penchés sur les secteurs et chantiers clés de la relance.

- **Un comité d'experts économiques pour la relance de Montréal**

Ce comité, présidé par Luc Godbout, titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, est composé de 12 économistes et expert.es de différents domaines. Le comité s'est réuni à quelques reprises à partir du 21 avril, avant de présenter son rapport, intitulé [\*Du confinement à la relance : pour une métropole résiliente\*](#), le 2 juin dernier. Le rapport dresse un portrait de la situation actuelle, donne un aperçu de l'ampleur des transformations économiques anticipées liées à la pandémie de COVID-19 et formule 16 recommandations.

- **Un comité consultatif composé de 17 acteur.trices importants du milieu économique montréalais**

Le 21 mai, la mairesse a mis sur pied un comité consultatif pour réfléchir à la relance de la métropole. L'un des mandats de ce comité était d'examiner la situation particulière du centre-ville de Montréal. Le 3 juin, la Chambre de commerce du Montréal

métropolitain avec le Partenariat du Quartier des spectacles a présenté le rapport intitulé [Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois](#), dans lequel huit actions concrètes sont proposées.

- **Des ateliers avec l'enseignement supérieur portant sur plusieurs thèmes stratégiques**

Du 1<sup>er</sup> au 4 juin, la Ville de Montréal a organisé l'activité « mini SÉRI Économique », durant laquelle huit séances thématiques se sont tenues avec pour objectif de nourrir la réflexion autour de la relance économique de Montréal et de constituer de nouvelles voies de collaboration entre chercheur.euses et personnes travaillant au sein de la Ville de Montréal. Le tout afin de faire émerger un Montréal résilient.

- **Un déjeuner avec Rémi Quirion, le scientifique en chef du Québec**

Le 29 mai a eu lieu un atelier en conseil scientifique aux élus sur le thème de l'« usage de l'espace public en période de pandémie », un sujet très important pour les municipalités. Cet atelier, visant à faciliter et à soutenir les collaborations entre la Ville de Montréal et les établissements d'enseignement supérieur, notamment au chapitre de la recherche, s'inscrit dans une série de plusieurs autres à venir.

- **Des tables d'échanges avec plusieurs villes dans le monde**

Afin de bien comprendre les implications de cette crise et de faire une veille des meilleures pratiques à l'international, des consultations virtuelles ont été organisées avec les administrations d'autres villes pour échanger sur leurs réalités, les mesures mises en place dans le cadre de la COVID-19 et les meilleures pratiques.

De plus, Montréal a pu bénéficier de son appartenance au Réseau des villes créatives de l'UNESCO pour échanger avec les 40 autres villes de design à propos des meilleures pratiques en matière d'adaptation et d'aménagement des espaces publics dans un contexte de pandémie.

- **Analyses économiques et veille continue**

La Ville de Montréal a établi un diagnostic de la situation économique mondiale et locale, a structuré une veille quotidienne et a analysé les secteurs les plus affectés par la crise dans le but de bien orienter ses mesures d'urgence et de relance.

- La Ville de Montréal **consulte et se coordonne avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi qu'avec le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral** afin d'assurer un arrimage de ses initiatives avec les autres ordres de gouvernement.

Pour établir son plan de relance, la Ville de Montréal a pris en considération tous ces rapports et toutes ces consultations et analyses.

### Statut de métropole et entente « Réflexe Montréal »

Dans le cadre du statut officiel de métropole conféré à la Ville de Montréal en 2017, l'entente « Réflexe Montréal » vise le développement de tout le potentiel de Montréal sur les plans économique, social et culturel. À titre de métropole, Montréal dispose désormais d'une plus grande autonomie et de plus de flexibilité dans la prise de décisions qui influencent la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens.

Le gouvernement du Québec reconnaît aussi ce statut particulier de métropole dans l'élaboration des lois, des règlements, des programmes, des politiques ou des directives qui concernent Montréal.

## 4.2 Principes directeurs

Les travaux qui ont mené à la formulation des mesures du plan Une impulsion pour la métropole : agir maintenant ont été réalisés à partir de principes directeurs. Ces derniers ont été déterminés à partir des orientations de la Direction générale de la Ville de Montréal et à l'aide des consultations et des sondages effectués auprès des partenaires et des entreprises. Les quatre principes directeurs qui sous-tendent ce plan sont les suivants :

1. Une économie montréalaise plus **résiliente, innovante, créative** et **verte** ;
2. Une croissance économique montréalaise **inclusive** et **solidaire** envers ses territoires et ses citoyen.nes ;
3. Une Ville qui accompagne **l'engagement des organisations, des gens d'affaires et des Montréalais.es** par leurs idées et leurs actions ;
4. Une administration municipale dont **l'agilité** sert le monde des affaires et les citoyen.nes dans la relance économique.

De fait, chacune des mesures proposées dans le présent plan prend en compte un ou plusieurs de ces principes directeurs, et ce, tant dans les moyens employés que dans les objectifs que ces mesures entendent atteindre.

De plus, puisque les mesures de relance économique de la Ville de Montréal se veulent structurantes à long terme, elles sont également déterminées selon leurs effets sur la transition écologique, l'inclusion, la mobilité ainsi que l'innovation et la créativité.



**Transition  
écologique**



**Mobilité  
durable**



**Solidarité  
et inclusion**



**Innovation et  
créativité**

## 4.3 Objectifs

Ce plan de relance économique vise trois principaux objectifs :

- 1. Stabiliser et soutenir** l'économie à court terme dans un contexte de pandémie.  
À court terme, les entreprises et l'ensemble de l'écosystème ont besoin d'un soutien immédiat pour assurer leur pérennité et les aider à traverser cette période de reprise progressive des activités et de respect des règles sanitaires. Les actions de la Ville de Montréal visent donc une stabilisation de l'économie à court terme.
- 2. Réinventer le développement économique** de la métropole.  
Cette pandémie a suscité une réflexion plus profonde sur le développement économique et a transformé les habitudes de vie, de consommation, de travail et de production. Cette première phase des actions de la Ville de Montréal vise à entamer cette transformation du développement économique dans une optique de transition écologique, d'inclusion, de mobilité, d'innovation et de résilience.
- 3. Mobiliser** tous les partenaires pour un développement économique vert et inclusif.  
La mobilisation et la solidarité collective sont des valeurs qui se sont renforcées durant cette pandémie. Que ce soit à l'échelle des citoyen.nes, des entreprises ou des gouvernements, la mobilisation et la solidarité de tous ont été déterminantes pour atténuer les effets de cette crise. Les actions de la Ville de Montréal visent à renforcer les efforts de mobilisation de l'écosystème pour assurer la résilience de l'économie de la métropole.

## 4.4 Des mesures de soutien immédiates à l'écosystème

Afin de bien soutenir l'écosystème, la Ville de Montréal met en place **20 mesures**, qui représentent un **investissement total de près de 22 M\$** répartis en quatre axes.

### AXE 1 : METTRE LE COMMERCE AU CŒUR DE LA RELANCE (5,6 M\$)

Depuis le début de la crise de la COVID-19, les entrepreneur.euses commerciaux connaissent une situation très difficile. Déjà depuis plusieurs années, le commerce est un secteur qui subit de nombreuses transformations et la crise actuelle fragilise davantage la trame commerciale de Montréal.

Le développement commercial, urbain et culturel fait partie des priorités. La Ville de Montréal travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires pour développer des milieux de vie modernes qui répondent aux besoins et aux attentes des citoyen.nes, tout en considérant que les artères commerciales sont partie prenante d'un milieu de vie de qualité.

Dans le cadre de ce plan, la Ville de Montréal déploie des actions afin de stimuler la vitalité des artères commerciales et de soutenir les commerçant.es. Elle vise aussi à soutenir les Sociétés de développement commerciales (SDC) afin qu'elles puissent accompagner leur communauté commerciale dans la reprise de leurs activités et développer des projets structurants centrés sur l'expérience client et la distanciation physique.

### Un plan pour le centre-ville

La Ville de Montréal portera une attention particulière à son centre-ville, poumon économique de la métropole, afin de s'assurer qu'il demeure en santé pour participer à la relance une fois la crise passée. La Ville de Montréal veillera à analyser toutes les actions proposées par le plan d'action centre-ville présenté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain avec le Partenariat du Quartier des spectacles<sup>37</sup>, notamment celles de :

- déployer une stratégie visant à atteindre un achalandage optimal et sécuritaire vers les commerces du centre-ville en assouplissant la réglementation et en accélérant les

<sup>37</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Partenariat du Quartier des spectacles, *Plan d'action pour maintenir la vitalité du centre-ville de Montréal durant les prochains mois* (juin 2020)

processus d’approbation des permis pour faciliter l’animation et l’occupation de l’espace public :

- autoriser l’aménagement de grandes terrasses et de marchés éphémères, dans le respect des règles sanitaires, sur le domaine public, et exempter les commerçant.es des frais d’occupation;
- prévoir des installations et des stations sanitaires pour permettre aux visiteur.euses du centre-ville de respecter les directives de la santé publique;
- permettre la consommation de boissons alcoolisées dans les espaces publics piétonnisés en adoptant le même type de réglementation que dans les parcs.
- créer des espaces publics piétonnisés misant sur un aménagement et du mobilier urbain pour attirer les citoyen.nes et les visiteur.euses sur le territoire du centre-ville :
  - définir la rue Sainte-Catherine comme une avenue piétonne d’Atwater à Papineau pour toute la période estivale, tout en maintenant l’accès aux stationnements intérieurs là où c’est inévitable et aux services de livraison durant les heures de faible achalandage;
  - piétonniser d’autres artères sur l’axe nord-sud, notamment pour relier le Vieux-Montréal à la rue Sainte-Catherine, en s’assurant de préserver la fluidité des déplacements en voiture et du transport de marchandises.

## MESURE 1

### **Soutenir les Sociétés de développement commerciales (SDC) et l’Association des SDC de Montréal (ASDCM), des partenaires de premier plan pour la vitalité des artères commerciales**



**Innovation  
et créativité**

Cette action consiste à soutenir financièrement le fonctionnement des SDC en cette période de crise afin qu’elles poursuivent leur mission de soutien aux commerçant.es de leur territoire. En effet, les SDC jouent un rôle important dans le soutien aux commerces et dans la dynamisation des artères commerciales.

Elle vise aussi à soutenir financièrement l'ASDCM pour le fonctionnement de sa mission dans le cadre de la pandémie de COVID-19. En plus de soutenir les SDC, l'ASDCM collabore activement avec la Ville de Montréal dans la mise en place de la stratégie de développement économique et commerciale.

## MESURE 2

### Favoriser la mise en place de nouvelles expériences créatives sur les artères commerciales



**Innovation,  
et créativité**



**Mobilité  
durable**

Les commerces montréalais doivent s'adapter aux nombreuses mesures sanitaires et de distanciation physique qui leur sont imposées dans le cadre de la crise de la COVID-19. Plusieurs d'entre eux devront adapter leurs pratiques, intégrer de nouvelles mesures sanitaires et réaménager l'espace disponible pour la clientèle afin de s'assurer du respect des normes de sécurité.

Les arrondissements et les services centraux montréalais devront revoir l'aménagement des artères commerciales montréalaises afin de pouvoir respecter les normes sanitaires et de distanciation physique sur ces artères. Que ce soit pour faciliter la gestion des files d'attente ou pour permettre l'élargissement de terrasses ou la mise en place d'espaces mutualisés, il y a lieu de prévoir la préparation d'outils et d'aménagements spécifiques qui pourront être déployés à l'échelle de la Ville de Montréal.

De plus, étant donné la saison estivale et le contexte de déconfinement progressif qui laisse présager le maintien des exigences de distanciation physique, la Ville de Montréal souhaite :

- repenser l'animation de ses espaces publics et partagés afin de réactiver la socialisation, la consommation locale et contribuer à la qualité de vie de ses citoyen.nes.
- inciter les citoyen.nes à utiliser les VAS grâce aux interventions culturelles qui y seront déployées, tout en contribuant à la relance du milieu culturel et des industries créatives en soutenant divers projets.

## Animation de l'espace public

Les voies actives sécuritaires (VAS)

La Ville de Montréal lancera un appel de propositions visant à animer « autrement » l'espace public et les VAS, tout en s'assurant du respect des normes de sécurité et en étant accessibles universellement. Les objectifs poursuivis sont de :

- mettre à contribution les entreprises créatives et culturelles, afin de mieux répondre aux enjeux de la ville, le tout dans une démarche visant à repenser et à proposer des solutions innovantes ;
- scénariser et animer l'espace public dans un contexte de distanciation physique afin de stimuler la vie économique ;
- dynamiser Montréal autour de sa créativité et de son design.

Le centre-ville

En collaboration avec la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles contribuera à planifier l'occupation éphémère des espaces privés, des locaux vacants et des vitrines commerciales. Des mesures précises pour mettre en valeur l'offre commerciale du Montréal souterrain seront également déployées.

Le Partenariat du Quartier des spectacles pilotera ce mandat en collaboration avec les SDC sur le territoire. Le Partenariat du Quartier des spectacles aura aussi le mandat de mobiliser toutes les institutions culturelles présentes dans la zone pour les aider à concrétiser des initiatives d'animation, à travers des parcours thématiques reliant les pôles de créativité. La Ville de Montréal s'assurera de faciliter les actions du Partenariat du Quartier des spectacles et de ses partenaires dans le respect des règles sanitaires.

### MESURE 3

#### Pérenniser le service de livraison urbaine à vélo et décarboné



**Transition  
écologique**



**Innovation  
et créativité**



**Mobilité  
durable**

L'innovation dans les modèles de livraison (mutualisation, décarbonation, etc.) permet de réduire les nuisances (réduction GES, cohabitation des usagers de la route, etc.) et d'améliorer la performance des déplacements en minimisant les distances parcourues. Dans la crise actuelle, la livraison est devenue encore plus stratégique et essentielle au maintien des opérations des commerces et à leur pérennité. Cette mesure vise à pérenniser les initiatives mutualisées de livraison urbaine à vélo, plus particulièrement le projet Colibri, sur les artères commerciales et les marchés publics, dans le but de soutenir les commerçant.es, les restaurateur.trices et les producteur.trices. La prochaine phase vise également à intégrer les services de livraison urbaine aux plateformes d'achat en ligne.

### MESURE 4

#### Créer un outil central de données sur l'occupation des locaux commerciaux



**Innovation  
et créativité**

La Ville de Montréal dispose de peu de données en matière de commerce et d'occupation des locaux commerciaux à l'échelle du territoire de l'agglomération, et la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a recommandé la création d'un registre des locaux commerciaux. La Ville de Montréal souhaite donc se doter d'un outil central pour collecter et mettre à jour des données uniformes et fiables sur l'activité commerciale et l'occupation des locaux commerciaux.

Ces données sont essentielles afin de suivre l'évolution de la situation, de bien comprendre les enjeux liés aux locaux vacants et à la vitalité commerciale ainsi que pour mieux orienter les décisions et les mesures en vue de soutenir le commerce. Cet outil, se voulant accessible publiquement en ligne dans le cadre d'une deuxième phase, pourra aussi être d'une grande utilité pour les entrepreneur.euses à la recherche de locaux commerciaux.

## Problématique des locaux vacants sur les artères commerciales

Le 7 mai 2020, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation présentait 38 recommandations visant à soutenir l'activité commerciale et à limiter le problème des locaux vacants. Bien que les travaux de la Commission aient été effectués avant la pandémie de COVID-19, le problème des locaux vacants est toujours d'actualité et risque même de se voir amplifié par la crise.

C'est pourquoi la Ville de Montréal « met le commerce au cœur de sa relance » en adoptant sept mesures dans son plan Une impulsion pour la métropole : agir maintenant. Plus spécifiquement, les mesures 4 et 5 répondent directement à deux recommandations de la Commission :

- R 3.1. Créer un outil central, de type registre, pour collecter et mettre à jour des données uniformes et fiables sur l'occupation des locaux commerciaux, et rendre publiques les données recueillies afin de favoriser les maillages.
- R 9.1. Mettre sur pied un programme dédié ou en bonifier un existant, avec des mesures attractives visant à soutenir les initiatives d'occupation temporaire ou transitoire de locaux vacants de nature commerciale, culturelle ou communautaire, en respectant la réglementation d'urbanisme.

La Ville de Montréal poursuit également l'analyse de l'ensemble des recommandations de la Commission et compte leur proposer des réponses et des actions concrètes dès l'automne.

## MESURE 5

### Favoriser l'occupation temporaire ou transitoire des locaux vacants



**Innovation  
et créativité**

Le phénomène de la vacance des locaux commerciaux prend de l'ampleur dans certains secteurs montréalais et les conséquences majeures de la crise sanitaire risquent de l'accentuer encore davantage, particulièrement dans le centre-ville de Montréal.

Afin d'atténuer les effets de la crise sur la vacance des locaux commerciaux, la Ville de Montréal souhaite favoriser l'occupation temporaire ou transitoire en facilitant le maillage entre propriétaires immobiliers de locaux vacants et commerçant.es/entrepreneur.euses à la recherche d'espaces commerciaux pour tester de nouveaux produits ou de nouveaux modèles d'affaires et ainsi viser le renforcement de la mixité de l'offre sur les artères commerciales.

## MESURE 6

### Bonifier les campagnes de sociofinancement pour soutenir la reprise des activités commerciales



**Transition  
écologique**



**Solidarité  
et inclusion**

La crise a fait émerger une puissante vague de solidarité de la part des citoyen.nes envers leurs commerces locaux et plusieurs d'entre eux veulent faire partie de la solution. La Ville de Montréal souhaite soutenir cet élan de générosité en appuyant les initiatives de sociofinancement qui favorisent l'achat local et qui permettent aux commerçants un accès rapide à des liquidités. Ainsi, cette mesure vise à offrir des subventions aux organismes afin de leur permettre de soutenir financièrement la reprise des activités des commerces inscrits à une campagne de sociofinancement qui favorise l'achat et l'approvisionnement local, pour un montant équivalent à 50 % du montant total recueilli auprès des citoyens.

## MESURE 7

### Élaborer une politique de la vie économique nocturne



**Innovation  
et créativité**

Cette action consiste notamment à démarrer un vaste chantier réglementaire sur la vie économique nocturne dans une perspective de quartiers agréables, vivants et durables. La vie économique nocturne contribue à l'attractivité de Montréal, à sa dynamique commerciale et à sa qualité de vie. Les trois grandes étapes de ce vaste chantier sont de :

- réaliser, en collaboration avec le milieu de la recherche et les parties prenantes, un diagnostic de l'économie de la nuit à Montréal;
- démarrer l'élaboration d'une charte de la nuit avec les partenaires, visant à stimuler la vie économique nocturne montréalaise;
- tenir une consultation publique sur la politique de la vie économique nocturne.

La Ville de Montréal élaborera cette politique de la vie économique nocturne avec la population et avec l'ensemble des partenaires et des organisations impliqués.

## **AXE 2 : AIDER LES ENTREPRENEUR.EUSES À FAIRE DES AFFAIRES AUTREMENT (4,8 M\$)**

La Ville de Montréal doit miser sur l'esprit entrepreneurial montréalais pour permettre aux entreprises de s'adapter ainsi qu'à de nouvelles sociétés d'émerger alors que certaines ne seront malheureusement pas en mesure de survivre à la crise. En effet, relativement à la crise, de nombreuses entreprises (privées et collectives) se retrouvent en grande difficulté financière. Pour la plupart, elles doivent notamment composer avec une nouvelle dette ou une dette plus prononcée, en plus de faire face à une chute radicale de revenus. Les petites entreprises, notamment les jeunes pousses (*start-ups*), sont particulièrement vulnérables, mais sont également de précieux catalyseurs d'innovation dont l'appui est essentiel pour maintenir un vivier d'entreprises sur le territoire.

La Ville de Montréal a la chance d'héberger un écosystème entrepreneurial dynamique, affichant une croissance de son taux d'intention d'entreprendre par rapport à 2017 (passant de 25,7 % à 28,6 %), mais surtout, un taux qui était pratiquement le double de celui du reste du Québec<sup>38</sup>. C'est également une occasion pour ces entreprises de faire des affaires autrement, soit d'accélérer ou d'envisager des modèles d'affaires plus résilients et qui s'inscrivent dans le cadre de la transition écologique.

D'autre part, il est important de soutenir l'économie sociale puisqu'elle a la particularité d'avoir un double effet, économique et social, sur le territoire. Les entreprises d'économie sociale ont le potentiel d'être des leviers efficaces pour la relance et de créer un effet structurant à plus long terme sur la société.

### **MESURE 8**

#### **Accroître l'offre d'accompagnement auprès des entreprises montréalaises dans une optique de résilience et d'innovation**



**Innovation  
et créativité**



**Solidarité  
et inclusion**

À l'aide d'ateliers, de formations et d'accompagnement personnalisé, cette initiative permettra d'aider les entreprises endettées à se relever de la crise. Grâce à l'appui d'expert.es, elle offrira également de l'accompagnement aux PME qui souhaitent effectuer un pivot de leur modèle

<sup>38</sup> Fondation de l'entrepreneurship, *Portrait du dynamisme entrepreneurial de Montréal 2019*

d'affaires et devenir plus résilientes. Certains secteurs particulièrement stratégiques, tels que le commerce, les industries culturelles et créatives et le tourisme, seront ciblés par cette mesure.

L'initiative offrira également de l'accompagnement personnalisé auprès d'entrepreneur.euses montréalais situés dans des quartiers moins bien desservis par l'offre entrepreneuriale, notamment les entrepreneur.euses issus de la diversité. Elle permettra à ces Montréalais.es d'accéder plus facilement à de l'accompagnement et à du financement pour concrétiser leur projet d'affaires, tout en bénéficiant de financement sous forme de microcrédit.

Pour offrir cet accompagnement, la Ville de Montréal conclura des ententes avec des organismes de développement économique de Montréal. En plus d'aider les entrepreneur.euses, la Ville de Montréal vient ainsi soutenir l'écosystème entrepreneurial montréalais.

### **Les industries culturelles et créatives (ICC)**

Les ICC jouent un rôle important dans le développement économique, la vitalité des quartiers, ainsi que dans le rayonnement international de la métropole, et génèrent des retombées économiques de 9,5 G\$<sup>39</sup>.

Les entreprises de ce secteur, particulièrement touchées par la crise, bénéficieront de mesures qui contribueront à leur survie, appuieront le maintien de la vie culturelle et redynamiseront les acteurs qui travaillent dans le secteur. La Ville de Montréal appuie plusieurs initiatives, notamment la démarche de création d'une grappe en créativité numérique auprès de la CMM. D'autres mesures soutiendront directement les ICC, dont les suivantes :

- aides financières additionnelles confiées à PME MTL ;
- appel à projets visant à animer l'espace public par des œuvres artistiques et des créations numériques pérennes adaptées à l'aménagement des VAS ;
- soutien au secteur culturel en lançant un programme de subvention destiné aux salles de spectacles privées et aux cinémas indépendants ;
- offre d'accompagnement auprès des entreprises montréalaises dans une optique de résilience et d'innovation avec des cohortes spécifiques aux enjeux des ICC ;
- programme de soutien financier visant la protection et le développement des ateliers d'artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art grâce à un programme de

---

<sup>39</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain (novembre 2018)

subvention à la rénovation, à la construction et à l'agrandissement d'un bâtiment ou d'espaces accueillant des ateliers d'artistes ;

- soutien à l'internationalisation des secteurs stratégiques (dont les ICC et autres secteurs) par des vitrines commerciales virtuelles et des maillages d'affaires.

## MESURE 9

### Stimuler l'innovation en aidant les jeunes pousses (*start-ups*) à travailler avec les grandes organisations



**Innovation  
et créativité**



**Transition  
écologique**

L'initiative viendra soutenir financièrement les jeunes entreprises innovantes qui développent des solutions axées sur la transition écologique et les défis urbains en collaborant avec de moyennes et de grandes organisations présentes à Montréal. Les jeunes pousses bénéficieront ainsi d'une subvention de la Ville de Montréal pour tester et valider leurs solutions dans la perspective d'accélérer la commercialisation de leurs projets. La collaboration et l'utilisation d'innovations par les entreprises et les organisations établies sont déterminantes pour assurer le dynamisme et la réussite du démarrage d'entreprises à fort potentiel. En devenant premières grandes clientes, elles apportent un soutien technique et financier aux jeunes pousses. Ces collaborations sont également porteuses de nouvelles pratiques et de solutions pouvant contribuer à transformer durablement la métropole et à relever notamment le défi de la transition écologique. Cette initiative participe également au développement économique de Montréal en stimulant l'achat d'innovations locales.

## MESURE 10

### Accroître l'appui aux entreprises d'économie sociale



**Solidarité  
et inclusion**



**Transition  
écologique**

Trois projets phares seront entrepris dans le cadre de la relance à court terme.

- La Ville de Montréal soutiendra des projets en mobilisant les partenaires de l'économie sociale. Cette initiative mobilisera les organismes et les entreprises d'économie sociale

pour développer des partenariats en vue de proposer des réponses à des problèmes liés à la transition écologique et aux effets de la crise. Elle permettra la mise à contribution des entreprises d'économie sociale pour répondre à des enjeux urbains tels que l'agroalimentaire.

- La Ville de Montréal soutiendra des initiatives en immobilier collectif. Elle soutiendra la phase d'implantation du nouveau fonds pour l'immobilier collectif, initiative immobilière pilotée par Centraide du Grand Montréal d'une valeur de 16,6 M\$ mise en place pour la réalisation de projets dynamisant les quartiers montréalais. Elle visera également à développer un modèle d'acquisition collective de locaux commerciaux.
- La Ville de Montréal bonifiera le Fonds de développement de l'économie sociale. Ce fonds, géré par le réseau PME MTL, offre une aide financière sous forme de subvention en vue de soutenir des projets d'économie sociale du prédémarrage à la croissance.

### **PME MTL, le réseau de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal, au service des PME pour surmonter la crise et relancer l'économie**

Dans le contexte de la pandémie, la Ville de Montréal a mis à la disposition des entreprises des instruments sans précédent par le réseau PME MTL. Composé des six pôles de services et desservant les entreprises privées et d'économie sociale de l'île de Montréal, le réseau PME MTL compte près de 140 expert.es en soutien aux entreprises.

PME MTL gère plusieurs fonds qui permettent aux entreprises d'accéder à du financement sous forme de subventions et de prêts. En plus des fonds dédiés au démarrage et à la croissance des entreprises, des fonds spécialisés sont offerts pour la commercialisation des innovations, l'entrepreneuriat commercial, le développement industriel durable, l'économie sociale et les entrepreneur.euses soutenus par un accélérateur ou un incubateur universitaire.

Dans le cadre des mesures d'urgence lancées pour atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les PME, des aides financières additionnelles ont été confiées à PME MTL pour mieux soutenir les entreprises pendant la crise.

- Le gouvernement du Québec a versé 60 M\$ au réseau PME MTL afin d'offrir des prêts aux entreprises ;
- Développement économique Canada a injecté 30 M\$ pour soutenir les entreprises par l'octroi de prêts ;

- Pour sa part, la Ville de Montréal a injecté 8,2 M\$ en 2020 afin de renflouer les fonds de PME MTL. De plus, dès le début de la crise, Montréal a annoncé qu'elle paierait pendant six mois la portion visant les intérêts sur les prêts souscrits par les entreprises auprès de PME MTL. Elle a aussi injecté 2 M\$ pour soutenir les entrepreneur.euses dans le secteur du commerce de détail et ajoutera cet automne 1,7 M\$ dans le Fonds de développement de l'économie sociale.

En 2020 et 2021, les fonds exclusivement administrés par PME MTL provenant de la Ville de Montréal et de l'ensemble de ses partenaires s'élèvent à 200,5 M\$.

En finançant et en accompagnant les entreprises montréalaises, PME MTL contribue d'une part à stabiliser l'activité économique et, d'autre part, à redynamiser l'économie en appuyant les projets de développement des PME.

### **AXE 3 : RÉINVENTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE (10,5 M\$)**

Le territoire, l'un des principaux actifs d'une ville, est un puissant levier pour stimuler la relance économique. De plus, par la réglementation, la Ville de Montréal peut contrôler et façonner son développement selon sa vision. En collaboration avec la communauté d'affaires, la Ville de Montréal souhaite réinventer le développement économique de son territoire dans une perspective de résilience, d'inclusion et d'attractivité.

L'économie de Montréal se transforme et ce processus crée des occasions de mettre à profit les actifs stratégiques du territoire et les possibilités de synergie afin de catalyser la transition vers une économie plus verte et circulaire. En plus de miser sur le développement et la décontamination de l'est de Montréal et sur la mise en place de projets structurants, la Ville de Montréal mettra sur pied de nouveaux programmes d'appui à l'investissement durable et pourra miser sur le développement de zones d'innovation de calibre international le territoire montréalais.

## MESURE 11

### Déployer une stratégie pour favoriser l'économie circulaire



**Transition  
écologique**



**Innovation  
et créativité**



**Mobilité  
durable**

#### L'économie circulaire

L'économie circulaire se définit comme un « système de production, d'échange, de mutualisation et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités<sup>40</sup> ».

La Ville de Montréal entend agir à titre de fédérateur pour canaliser les efforts et les contributions des parties prenantes de la collectivité vers des alignements communs en économie circulaire. Elle utilisera tous les leviers à sa disposition pour encourager les innovations en soutenant l'écosystème et en tirant profit des atouts du territoire. De plus, pour soutenir l'implantation de projets porteurs d'économie verte et circulaires, la Ville de Montréal met en place des actions visant l'accompagnement, le soutien financier structurant, la facilitation des dynamiques de collaboration ainsi que la simplification des processus administratifs. Plus particulièrement, elle va :

- élaborer une feuille de route en économie circulaire pour se doter de recommandations communes qui permettront la mise en place d'un cadre réglementaire et opérationnel pour favoriser la transition des entreprises vers l'économie circulaire ;
- lancer un appel à solutions pour favoriser et faciliter la réalisation de projets d'économie circulaire visant à optimiser les ressources et trouver des solutions aux enjeux environnementaux ;
- soutenir la mise sur pied d'un fonds d'investissement privé en économie circulaire.

---

<sup>40</sup> Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire

### **Fondation lance un fonds d'investissement en économie circulaire pour les entreprises innovantes, en collaboration avec la Ville de Montréal, afin de soutenir la reprise économique ainsi que la transition écologique**

Visant une capitalisation de 30 M\$, ce nouveau véhicule d'investissement a pour objectif de financer et d'accompagner des PME ayant des modèles d'affaires innovants ou des PME qui souhaitent transformer leur modèle en y intégrant des principes de circularité, pour notamment réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de matières résiduelles sur le territoire de l'île de Montréal. Le fonds ciblera d'abord les secteurs qui se sont révélés névralgiques à Montréal durant la pandémie, soit l'agroalimentaire, la gestion des matières résiduelles, la construction.

De plus, la Ville de Montréal, en collaboration avec Synergie Montréal et ses partenaires, offrira de l'accompagnement technique aux entreprises visées par ce fonds afin de les soutenir dans le développement de projets et de modèle d'affaires en économie circulaire.

## **MESURE 12**

### **Accélérer la planification et la décontamination des terrains à vocation économique dans l'est de Montréal**



**Transition  
écologique**



**Innovation  
et créativité**

D'ici 2024, la Ville de Montréal, soutenue par le gouvernement du Québec, investira massivement pour la mise en valeur des espaces industriels de l'Est. La Ville de Montréal et les leaders de la communauté de l'Est sont mobilisés pour mettre en œuvre des actions concrètes pour développer l'attractivité et la prospérité de ce territoire. L'est de Montréal présente des occasions de développement inégalées qui sont enchâssées dans deux plans directeurs pour les secteurs à vocation économique, soit le secteur industriel de la Pointe-de-l'Île et le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe. La mise en œuvre de ces deux plans directeurs, avec la collaboration des unités administratives concernées et de partenaires externes, se fera dans le cadre de l'entente sur la réhabilitation de terrains dans l'est de Montréal. Ces deux plans directeurs permettront d'accélérer le développement de ce vaste territoire en attirant davantage d'investissements dans une perspective inclusive, de transition écologique et de reprise économique.

## MESURE 13

### Favoriser le développement de pratiques innovantes en aménagement et en mobilité durable



**Mobilité durable**



**Innovation et créativité**



**Transition écologique**

En raison des enjeux qui ont émergé avec la pandémie de COVID-19, la Ville de Montréal souhaite contribuer au développement de projets porteurs pour faire face aux risques sanitaires liés à la mobilité de la main-d'œuvre. Elle souhaite aussi transformer la mobilité à Montréal et diminuer les émissions de GES en misant sur le recours aux transports actifs (regain du vélo et de la marche, repartage du domaine public).

Il est également important de trouver des solutions qui permettent à court terme de limiter l'achalandage dans les transports en commun à l'heure de pointe afin de faciliter la reprise des activités.

La Ville de Montréal souhaite récolter et valoriser les données de mobilité pour mieux comprendre l'évolution de la mobilité post-crise ainsi que les besoins en matière de mobilité tout en stimulant la création de solutions ou d'innovations en mobilité.

- La Ville de Montréal lancera le programme Aménagement et mobilité durable. Ce programme visera à accélérer la transition écologique dans les pôles d'emploi en soutenant financièrement des projets privés d'aménagement dans les secteurs de la mobilité durable, du verdissement, de la cohabitation avec les quartiers résidentiels et de l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, de l'énergie et de l'eau.
- La Ville de Montréal soutiendra la mise en œuvre du projet de centre de coordination de la mobilité des employeurs dans le cadre d'une entente avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Dans une optique d'exemplarité et de complémentarité à l'initiative de la CCMM, la Ville de Montréal lancera également une nouvelle politique de mobilité durable pour ses 28 000 employé.es.
- La Ville de Montréal soutiendra financièrement les Centres de gestion des déplacements de Montréal afin d'accompagner les entreprises qui souhaitent faciliter les modes de déplacement de leurs employé.es, notamment dans l'élaboration des plans de gestion des déplacements et de solutions en mobilité durables.

## MESURE 14

### Lancer le programme d'ateliers d'artistes



**Innovation  
et créativité**

La Ville de Montréal maintient la mise en place d'un programme d'aide financière pour les ateliers d'artistes, issu de l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Doté d'une enveloppe de 30 M\$, ce programme vise la protection et le développement des ateliers d'artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art grâce à une subvention à la rénovation, à la construction et à l'agrandissement d'un bâtiment ou d'espaces accueillant des ateliers d'artistes.

L'expérience du fonds des ateliers (2012-2017) ainsi que la montée en expertise sur le sujet ont conduit à élaborer un programme comportant trois volets complémentaires. Le but est, d'une part, de se doter de critères et d'indicateurs qui permettront de vérifier la pérennité des projets de candidats et, d'autre part, d'offrir un soutien financier plus adapté à ce secteur d'activité et aux porteurs de projets.

## MESURE 15

### Lancer le programme pour les salles de spectacles privées, les salles alternatives et les cinémas indépendants



**Innovation  
et créativité**

Le programme d'aide financière vise à soutenir les salles de spectacles privées, les salles alternatives et les cinémas indépendants qui jouent un rôle important dans la vitalité culturelle, notamment en encourageant la relève artistique et en contribuant à rendre les quartiers vivants. Ces établissements sont des leviers essentiels à la qualité de vie, au rayonnement de la métropole, à son identité et au dynamisme des artères commerciales.

## MESURE 16

### Appuyer des projets d'occupation transitoire



**Innovation  
et créativité**

Cette mesure permettra d'analyser le potentiel d'activation transitoire des actifs de la Ville de Montréal (terrains et bâtiments) pour y intégrer d'autres usages économiques et sociaux. Cette analyse du territoire, de la communauté et du cadre bâti vise à développer un plan de mise en œuvre de l'activation transitoire des sites dans le but de définir le redéveloppement pérenne.

Les actions de la Ville de Montréal à court terme visent à :

- soutenir le développement de projets structurants avec les actifs de la Ville de Montréal afin de dynamiser les pôles d'emplois et de favoriser une reprise rapide des activités économiques, dans le respect des mesures sanitaires ;
- planifier l'appel de propositions afin de développer des projets transitoires dans les secteurs stratégiques clés, notamment l'est de l'île.

#### **AXE 4 : MOBILISER L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE POUR SUSCITER UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET RENOUVELÉ (1,1 M\$)**

La Ville de Montréal est un catalyseur du développement économique. Elle joue, entre autres, un rôle pour soutenir et coordonner les initiatives les plus porteuses de l'écosystème du développement économique, le tout selon ses objectifs et priorités.

De plus, la pandémie de COVID-19 a été la démonstration de l'importance de la mobilisation de l'écosystème pour trouver des solutions innovantes en réponse à une crise inédite. La Ville de Montréal entend renforcer ces efforts de mobilisation et de coordination des initiatives du milieu afin que tous les partenaires contribuent à la relance économique de la métropole.

## MESURE 17

### Appuyer le rayonnement économique international de Montréal et l'internationalisation de ses entreprises



L'internationalisation est un facteur important pour la croissance des entreprises et le développement économique de Montréal. Il est important, dans le contexte de relance économique, que la Ville de Montréal lance un signal fort que la métropole est toujours ouverte aux affaires, tant pour accueillir des investissements directs étrangers (IDE) que pour renforcer des liens économiques avec les autres villes et, ultimement, des touristes étrangers, au fur et à mesure que les frontières s'ouvriront.

Les IDE sont un important levier de développement économique. En effet, les filiales de sociétés étrangères déjà implantées dans le Grand Montréal représentent environ 1 % des établissements et 10 % de l'emploi, mais génèrent 20 % du PIB<sup>41</sup>. De même, le commerce international est crucial pour la croissance économique de la métropole. À titre d'exemple, en 2018, un peu plus de la moitié des exportations du Québec, soit 53 %, ont été générées dans la RMR de Montréal<sup>42</sup>.

La Ville de Montréal travaille activement avec ses partenaires, dont Tourisme Montréal, Montréal international et les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX) afin d'appuyer le positionnement international de Montréal ainsi que le commerce international. À court terme, il faut miser sur des activités virtuelles, le temps que les frontières s'ouvrent progressivement.

Les actions de la Ville de Montréal à court terme visent à :

- soutenir les événements d'affaires internationaux et virtuels et les maillages d'affaires afin d'aider les entreprises à s'outiller virtuellement et à structurer leur nouvelle offre d'activités commerciales ;
- appuyer les initiatives de vitrines commerciales internationales et virtuelles afin de permettre aux entrepreneurs de faire connaître leurs produits et offres de services aux entreprises internationales et ainsi d'augmenter leurs chiffres d'affaires.

---

<sup>41</sup> Montréal International

<sup>42</sup> Ville de Montréal, Montréal en statistiques

## MESURE 18

### Mettre en place et soutenir des projets concrets de création et de partage de données



#### Innovation et créativité

Compte tenu du contexte actuel et de l'incertitude entourant la reprise, il est essentiel, plus que jamais, de se doter de données fiables afin de mieux comprendre la situation et d'orienter les prises de décision, tant des partenaires publics que privés. Ces données et informations sont incontournables pour une relance réussie.

Cette mesure consiste, entre autres, à soutenir les initiatives porteuses en matière de données pour la relance économique. Ces initiatives seront orientées en fonction des enjeux prioritaires pour la relance, notamment la création et le partage de données pour suivre la vitalité et l'évolution du centre-ville et d'autres projets structurants.

Les actions de la Ville de Montréal à court terme visent à :

- appuyer les initiatives de l'écosystème d'affaires en matière de création de données nécessaires pour la relance économique ;
- diffuser des données économiques et des analyses stratégiques en vue de soutenir la relance de l'écosystème d'affaires.

#### Table de concertation sur les données

Les données et leur traitement sont des actifs stratégiques pour la croissance et la pérennité des organisations. La Ville de Montréal mettra sur pied une table de concertation (internes et externes) visant à renforcer la collaboration tant au sein de la Ville de Montréal qu'avec l'écosystème d'affaires en ce qui a trait au partage des données. Cette table visera à mettre en commun les efforts, les expertises et les moyens de chacun afin d'avoir une influence réelle sur les entreprises montréalaises.

Cette table aura pour objectifs, entre autres, de :

- optimiser le partage de données internes et externes ;
- partager les meilleures pratiques et avoir des stratégies communes ;
- mieux répondre aux besoins en matière de données de l'ensemble de l'écosystème.

## MESURE 19

### Appuyer le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins des entreprises et des travailleur.euses



**Solidarité  
et inclusion**

Étant donné la crise actuelle, l'environnement économique des entreprises évolue très rapidement, creusant les écarts avec l'offre de formation existante. De plus, en raison de l'augmentation du taux de chômage, les travailleur.euses ont besoin de soutien pour adapter leurs compétences en fonction de la nouvelle réalité du marché du travail et ainsi favoriser leur réaffectation en emploi. Les programmes de formation devront également prendre en considération le contexte actuel ainsi que les mesures sanitaires et de distanciation physique.

En partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre de la table de collaboration avec ses partenaires, la Ville de Montréal souhaite appuyer l'adaptation de l'offre de formation afin de faciliter la réaffectation des travailleur.euses les plus touchés par la COVID-19. Pour les entreprises, le but est la mise en valeur et le renforcement des compétences requises au développement de nouvelles pratiques managériales.

Les actions de la Ville de Montréal à court terme visent à :

- codiriger la table de collaboration composée des partenaires tels que Services Québec, PME MTL, les établissements d'enseignement supérieur, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et l'Observatoire compétences-emplois ;
- réaliser, avec le concours de l'Observatoire compétences-emploi, le diagnostic des projets en cours, à saisir les occasions d'adaptation de la formation et à cibler les projets à fort potentiel ;
- soutenir des initiatives collaboratives pour faciliter l'adaptation et l'acquisition de nouvelles compétences requises à l'intégration en emploi ou à la réaffectation professionnelle (volet Main-d'œuvre), pour le développement de nouvelles pratiques managériales (volet Équipe de gestion) et pour le perfectionnement des compétences numériques (les deux volets) ;
- prioriser les actions destinées aux travailleur.euses et aux chercheur.euses d'emploi fragilisés par la crise (dont ceux issus de la diversité) ainsi qu'aux employé.es occupant des emplois techniques ou précaires, particulièrement touchés par la vague de licenciement et l'adaptation numérique de leur travail.

### **L'importance des organismes communautaires pour soutenir la résilience des groupes fragilisés et des jeunes**

Les organismes en employabilité et d'aide à l'intégration qui offrent des services concrets aux groupes fragilisés par la crise de la COVID-19 et aux jeunes en début de carrière sont essentiels, surtout dans le contexte actuel.

Ces organismes devront développer les ressources nécessaires pour jouer un rôle clé dans l'intégration et la réaffectation des employés dans les entreprises montréalaises. Ils devront être appuyés dans la transformation de leur mandat et dans la réalisation d'un véritable virage numérique, de façon à répondre aux besoins en évolution du marché du travail. Plus que jamais, les organismes sont appelés à offrir des prestations efficaces et de qualité qui permettent de rehausser la résilience des citoyens.

La crise accentue la nécessité de développer une agilité sans précédent pour accompagner les personnes à cibler les nouvelles compétences recherchées par les entreprises, à accéder aux formations requises et à comprendre les adaptations aux nouveaux modes et aux nouvelles méthodes de travail.

C'est dans cette logique que la Ville de Montréal considère comme essentiels le financement bonifié et la consolidation de l'écosystème communautaire de soutien à l'emploi de la part de tous les ordres de gouvernement.

La Ville de Montréal considère qu'il est important d'offrir un soutien accru aux organismes communautaires qui ont joué un rôle crucial pendant la crise sanitaire et dont nous avons encore grandement besoin (infrastructures sociales).

## **MESURE 20**

### **Développer un répertoire de solutions urbaines en collaboration avec le milieu de la recherche**



**Innovation  
et créativité**

Afin de trouver des solutions innovantes aux enjeux urbains et économiques liés à la COVID-19, la contribution des chercheurs et des établissements d'enseignement supérieur est essentielle. Il y a lieu de soutenir cette collaboration et d'améliorer le partage des données et

des résultats de la recherche pour renforcer le rôle de la Ville de Montréal comme laboratoire vivant.

Cette action vise la recension des solutions urbaines liées à la COVID-19. Les solutions, proposées par les chercheur.euses scientifiques, seront référencées dans un catalogue unique. Ce dernier s'inscrit parmi l'ensemble des mesures développées au Carrefour de recherche urbaine de Montréal (CRUM).

Les actions de la Ville de Montréal à court terme visent à :

- rapprocher de la science les fonctionnaires de la Ville de Montréal afin que les décisions prises et les politiques publiques soient développées en tenant compte des plus récentes avancées des divers domaines scientifiques (faits et données probantes) ;
- développer un réseau de « conseillers scientifiques » qui peuvent éclairer les décisions municipales dans les domaines qui relèvent de ses champs de compétences ;
- centraliser les solutions urbaines dans un outil unique accessible à la Ville de Montréal et à soutenir les résultats de recherche et l'expérience des chercheur.euses au profit de la Ville de Montréal et des citoyen.nes.

### Mini SÉRI Économique

Du 1<sup>er</sup> au 4 juin, la Ville de Montréal a organisé huit « mini SÉRI Économique ». Cette activité a été conçue pour nourrir la réflexion autour de la relance économique de Montréal et constitue une nouvelle voie de collaboration entre chercheur.euses et personnes travaillant au sein de la Ville de Montréal afin de faire émerger un Montréal résilient.

Il s'agit, en quelque sorte, de faire contribuer les chercheur.euses universitaires à la « réinvention » de Montréal. Les thèmes de ces rencontres étaient les suivants :

1. Aménagements urbains et mobilité
2. Commerce
3. Industries culturelles et créatives et tourisme
4. Économie circulaire
5. Bioalimentaire
6. Sciences de la vie
7. Technologies propres
8. Cybersécurité

## Conclusion

Par ce plan de relance, la Ville de Montréal donne une réponse immédiate à la crise sanitaire et économique en mettant en oeuvre 20 mesures ciblées totalisant près de 22 M\$ pour soutenir l'écosystème de développement économique dans une première phase, au moment où les activités économiques reprennent. Considérant l'ampleur de cette crise et de ses répercussions sur l'économie de la métropole, la Ville de Montréal met tous ses outils et services au profit de la relance. Que ce soit les projets d'infrastructure, de transport des personnes et des marchandises, les processus d'approvisionnement, la fiscalité et la réglementation, de même que les mesures de soutien à l'écosystème, tous sont des leviers cruciaux pour réussir cette relance. À cet égard, la contribution et la collaboration des gouvernements du Québec et du Canada sont essentielles.

Par ailleurs, considérant le haut degré d'incertitude, notamment quant à la durée de la pandémie et à de possibles vagues subséquentes, nous surveillons l'évolution de la situation de près afin d'adapter ou de mettre en place, si nécessaire, d'autres mesures de relance à moyen terme.

Enfin, nous remercions tous les partenaires pour leur contribution à ce plan de relance économique, mais surtout pour leur implication dans l'économie de la métropole. Ce plan est le fruit d'une grande mobilisation des partenaires et des membres de l'écosystème qui se sont sentis interpellés par la situation et qui ont voulu contribuer à donner un nouveau souffle à l'économie de la métropole. Parmi les partenaires et acteurs, nous pouvons citer le comité d'experts économique et le comité consultatif dont les noms sont en annexe.

## ANNEXE

### Mesures d'urgence de la Ville de Montréal

En complémentarité avec les programmes annoncés par les gouvernements du Québec et du Canada, la Ville de Montréal a très rapidement déployé différentes mesures permettant aux entreprises et aux commerces, aux organismes à but non lucratif (OBNL), ainsi qu'aux travailleur.euses autonomes de faire face à la crise.

- Taxe foncière
  - Report de six mois du deuxième paiement des taxes foncières, soit jusqu'à septembre 2020, pour les citoyen.nes et les entreprises
- Moratoire sur les prêts consentis aux entreprises par PME MTL
  - Moratoire automatique de six mois sur le capital et les intérêts aux entreprises privées et d'économie sociale (intérêts assumés par la Ville de Montréal)
- Ligne téléphonique et formulaire Affaires Montréal (514 394-1793)
  - Une équipe dédiée pour répondre aux entreprises (plus de 2730 demandes traitées)
- Aide complémentaire d'urgence
  - 5 M\$ offerts en subvention pour soutenir le commerce, les industries culturelles et créatives et l'économie sociale
- Appel de propositions pour les OBNL aux fins d'offrir du soutien technique aux entreprises
  - 1 M\$ pour des projets innovants des organismes de soutien aux entreprises
- Livraison urbaine et de virage numérique
  - En collaboration avec Jalon MTL et les SDC, mise en place d'un système de livraison
  - Soutien aux commerçant.es pour favoriser le virage numérique en collaboration avec le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)
- Aide d'urgence aux petites et aux moyennes entreprises (PME) de 60 M\$ du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
  - Prêt d'un montant maximal de 50 000 \$ à un taux de 3 % déployé par le réseau PME MTL
  - Un moratoire de six mois sur tous les prêts, la Ville de Montréal assumera les intérêts pendant cette période
- Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) de 30 M\$ de Développement économique Canada (DEC)
  - Prêt d'un montant maximal de 40 000 \$ sans intérêt déployé par le réseau PME MTL, dont une portion de 10 000 \$ pourrait devenir non remboursable sous certaines conditions

## Ligne Affaires Montréal

514 394-1793

### Comité consultatif composé de 17 acteur.trices importants du milieu économique montréalais

Le 21 mai, la mairesse a mis sur pied un comité consultatif pour réfléchir à la relance de la métropole. Voici la liste de membres du comité consultatif :

- Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal
- Luc Rabouin, maire d'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et élu responsable du développement économique et commercial et du design
- Guy Cormier, chef de la direction et président du conseil, Mouvement Desjardins
- Édith Cyr, présidente du CESIM et directrice générale, Bâtir son quartier
- Philippe Dunsky, président, Dunsky Expertise en énergie
- Amina Gerba, présidente du conseil, Entreprendre ici
- Christiane Germain, coprésidente, Groupe Germain
- Yves Lalumière, président-directeur général, Tourisme Montréal
- Michel Leblanc, président-directeur général, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Stéphane Paquet, président-directeur général, Montréal International
- Philippe Rainville, président-directeur général, Aéroports de Montréal
- Hicham Ratnani, cofondateur, Frank and Oat
- Monique Simard, présidente du conseil, Quartier des spectacles
- Caroline Tessier, directrice générale, Association des sociétés de développement commercial de Montréal
- Kim Thomassin, première vice-présidente et cheffe des placements au Québec, Caisse de dépôt et placement du Québec
- Louis Vachon, président et chef de la direction, Banque Nationale
- Sylvie Vachon, présidente-directrice générale, Administration portuaire de Montréal

### Comité d'experts économiques pour la relance de Montréal

Le comité est composé de 12 économistes et expert.es de différents domaines qui se sont réunis à quelques reprises à partir du 21 avril.

- Luc Godbout, titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke
- Matthieu Arseneau, chef économiste adjoint, Banque Nationale
- Jean-Martin Aussant, chef de l'investissement, CEOS
- Pier-André Bouchard St-Amant, professeur, École nationale d'administration publique
- François Delorme, chargé de cours, économiste, Université de Sherbrooke
- Pierre Delorme, professeur, Université du Québec à Montréal
- Raquel Fonseca, titulaire, Chaire de recherche sur les enjeux économiques intergénérationnels, Université du Québec à Montréal et Fellow CIRANO
- Pierre Fortin, professeur émérite, Université du Québec à Montréal
- Clément Gignac, vice-président principal et économiste en chef, iA Groupe
- Richard Shearmur, professeur et directeur, École d'urbanisme, Université McGill
- Lota D. Tamini, professeur, Université Laval et Fellow CIRANO
- Nicolas Zorn, directeur général, Observatoire québécois des inégalités

Montréal 

[montreal.ca](http://montreal.ca)